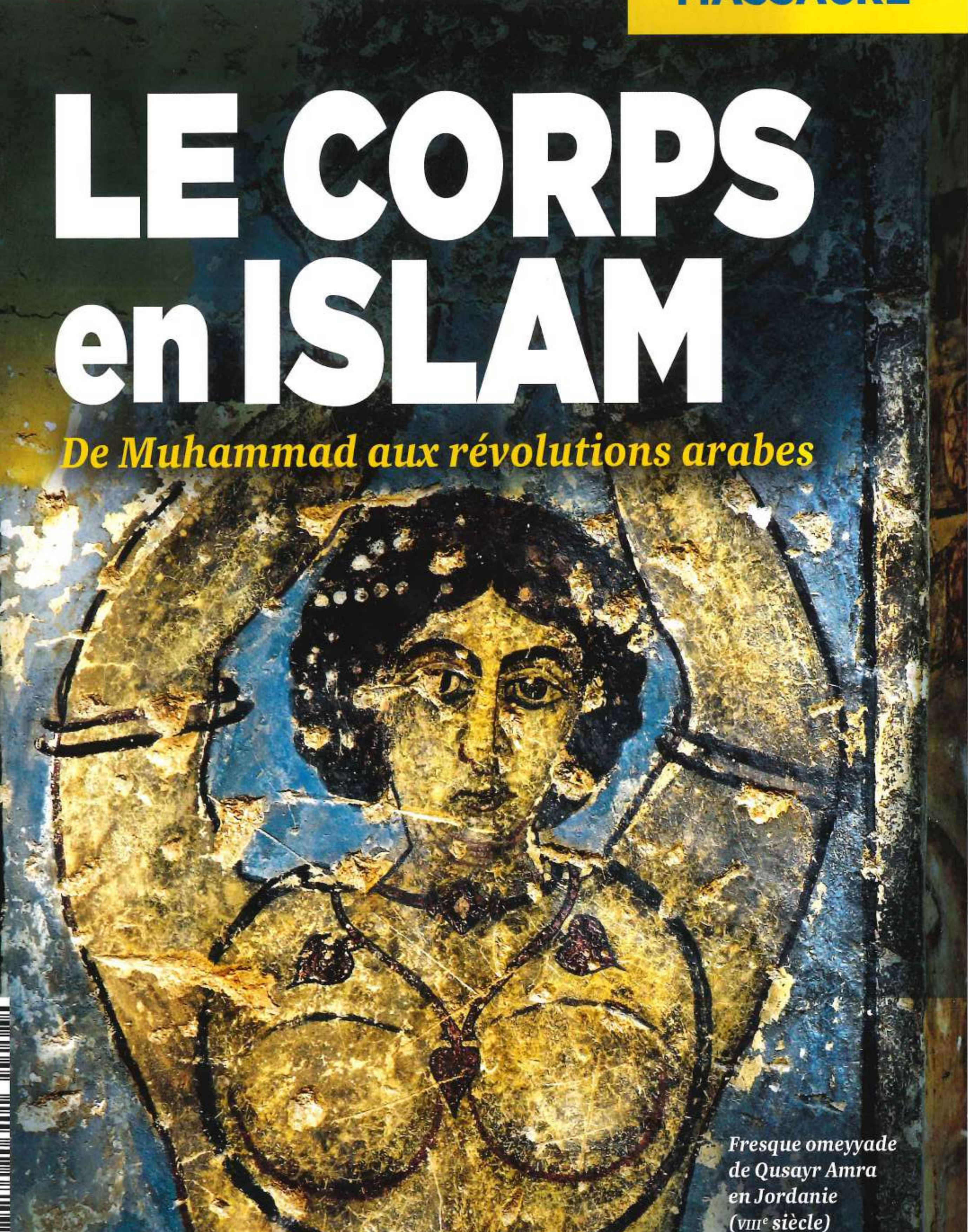
L'Histoire

L'Histoire

www.lhistoire.fr

Paris, septembre 1792

LA RUMEUR ET LE MASSACRE



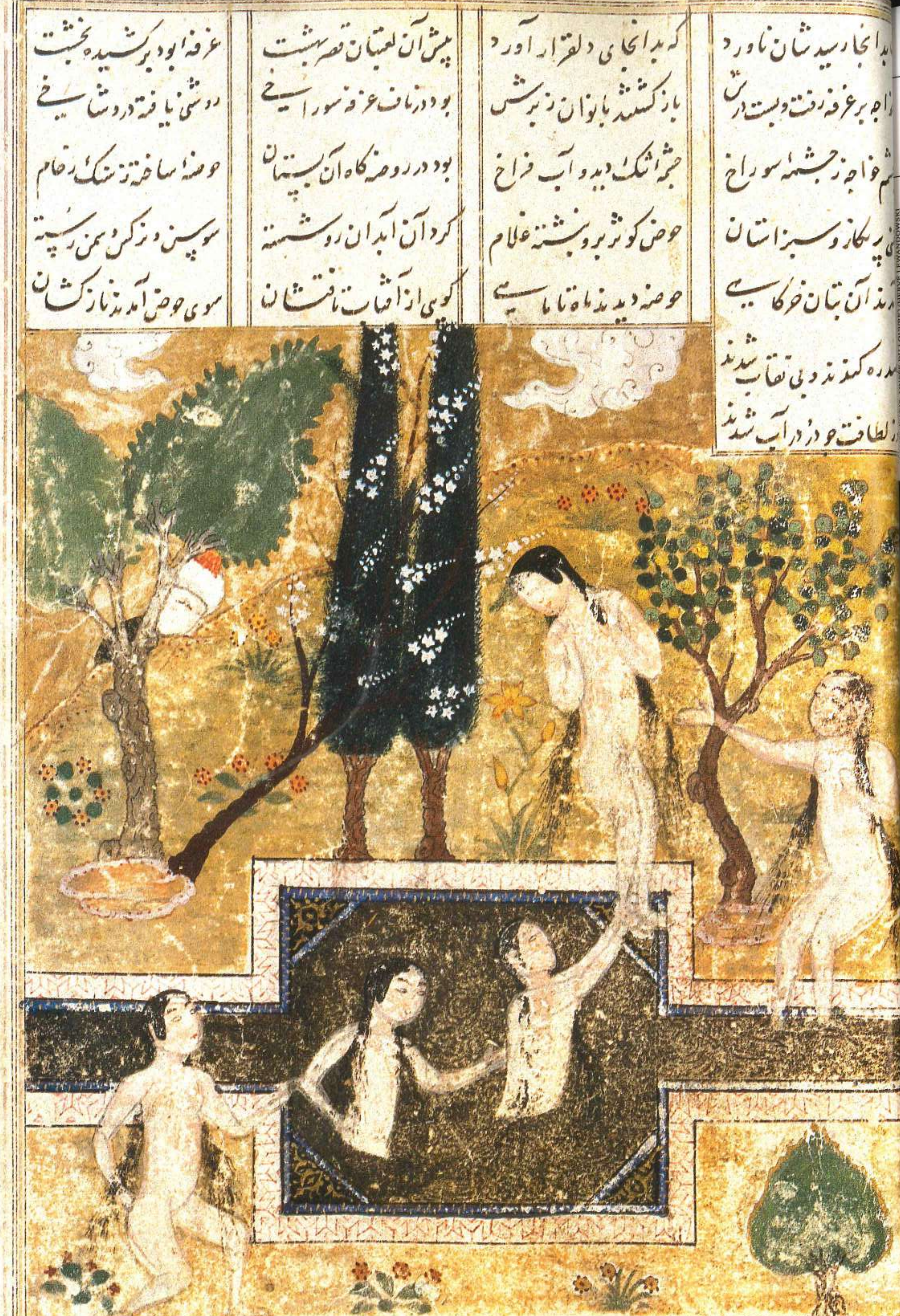
LE CORPS en ISLAM

De Muhammad aux révolutions arabes

Fresque omeyyade de Qusayr Amra en Jordanie (VIII[e] siècle)

ALL 8,20 € - BEL 7,40 € - ESP 7,40 € - GR 7,40 € - ITA 7,40 € - PORT/CONT 7,40 € - LUX 7,40 € - ANDORRE 7,40 € - CH 12,40 FS - MAR 65 DH - TUN 9,50 TND - TOM/A 1620 XPF - TOM/S 970 XPF - DOM/S 7,40 € - CAN 10,50 $ CAN - USA 10,50 $

M 01842 - 458 - F: 6,40 € - RD


بدانجا رسیدشان ناورد
که بدانجای دلفرایه آورد
پیش آن لعبتان قصر بهشت
غرفه ای بود بر کشیده بخشت
واجه بر غرفه رفت و بست درش
باز کشتند بانوان ز برش
بود در ناف غرفه سوراخی
روشنی یافته در و شاخی
م خواجه ز چشمه سوراخ
چشمه اشک دید و آب فراخ
بود در روضه گاه آن بستان
حوضه ساخته ز سنگ رخام
ی پرنگار و سبز استان
حوض کوثر برو نبشته غلام
گرد آن آبدان روشسته
سوسن و نرگس و سمن رسته
ند آن بتان خرکاهی
حوضه دیدند ماه تا ماهی
گویی از آفتاب تافته ان
سوی حوض آمدند نازکشان
ده کشیدند بی نقاب شدند
ز لطافت چو در در آب شدند

DOSSIER

Le corps en Islam

De l'Islam on retient souvent ses portraits interdits ou ses visages dissimulés sous des voiles. Au Moyen Age, pourtant, à Bagdad comme au Caire, les plaisirs du corps étaient au centre de l'attention des médecins, des juristes et des poètes. La littérature arabe a chanté, peut-être comme nulle autre, l'assouvissement du désir. L'intimité du Prophète avec ses femmes a même constitué un enjeu crucial dans la construction du pouvoir islamique au VIIe siècle. Un héritage ressurgi en 2011, quand l'exhibition des corps, en Tunisie ou en Égypte, est devenue un instrument de la révolution.

Nues Jeunes filles au bain, enluminure persane du XVe siècle (Paris, musée du Louvre).

Le Prophète et ses femmes

Les textes de la tradition islamique sont étonnamment riches sur la vie privée de Muhammad et de ses nombreuses femmes. Derrière ces anecdotes intimes se cachent les enjeux de pouvoir du califat naissant.

Par Sobhi Bouderbala

Une *« impossible biographie »* : c'est en ces termes que, dans le livre qu'elle consacre aux récents débats historiographiques sur le prophète de l'islam, Françoise Micheau qualifie la vie de Muhammad[1]. Non pas que les écrits sur l'envoyé de Dieu manquent, mais leur caractère hagiographique les rend difficiles à utiliser pour l'historien. La vie du Prophète, repensée et mise par écrit, était censée servir de modèle à tout musulman : la Sira, rédigée par Ibn Hisham, s'apparente ainsi à une légende sacrée, une construction littéraire tendue vers la perfection – mais elle n'est pas, pour autant, sans valeur pour l'historien.

La passion de Khadidja

Dans ces récits où dominent la Révélation et l'histoire politique, plusieurs chapitres sont consacrés aux femmes de Muhammad, épouses légales et concubines. Les premières, au nombre de onze selon la version la plus admise, portent le titre de mères des croyants, canonisé par le Coran : *« Le Prophète est plus proche des croyants qu'eux-mêmes ; ses épouses sont leurs mères »* (XXXIII, 6)[2]. La même sourate interdit aux croyants de se marier avec les épouses du Prophète, après la mort de ce dernier.

Ce statut particulier de « mères symboliques » a en quelque sorte enfermé les épouses de Muhammad dans un harem intouchable. Dans ce harem, les rapports intimes cohabitent avec la compétition et la jalousie. Qui pouvaient être exacerbées par l'existence de concubines, que le Prophète préférait parfois à ses épouses. Les plus illustres concubines sont Maria la Copte et Rayhana la Juive.

Muhammad a conclu onze mariages, dont un seul à La Mecque. Khadidja, veuve de 35 ou 40 ans, richissime commerçante et femme noble de la cité arabique, se prend de passion pour son jeune employé de 25 ans et l'épouse. L'alliance avec Khadidja confère au jeune Muhammad une meilleure situation sociale et lui gagne le soutien d'un puissant clan, celui des Asad. De cette union naissent quatre filles et quatre garçons, ce qui intrigue eu égard à l'âge de Khadidja au moment du mariage. Les garçons meurent en bas âge et il ne reste au couple que les filles, dont les plus célèbres sont Zaynab et Fatima. La Tradition est unanime quant à la fidélité de Muhammad à Khadidja : aucune concubine n'est mentionnée ni la moindre tentation.

L'Hégire (l'« émigration » du Prophète) transforme sa vie personnelle autant que son statut social. De mari fidèle qu'il était à La Mecque, où il vivait en commerçant discret, puis comme prédicateur persécuté par l'élite mercantile de la cité, il devient polygame à Yathrib (future Médine), où il s'impose comme le chef d'une cité prospère à la tête d'une communauté, l'umma. Suivant en cela des usages antéislamiques, son statut lui impose désormais de conclure plusieurs mariages pour asseoir son autorité et nouer des liens avec les grandes familles de La Mecque et d'autres tribus. Fait notoire, Muhammad n'épouse donc aucune Médinoise. ▶▶▶



L'AUTEUR
Maître-assistant à l'université de Tunis, Sobhi Bouderbala est spécialiste des premiers temps de l'islam et de papyrologie. Il a récemment codirigé l'ouvrage New Frontiers of Arabic Papyrology. Arabic and Multilingual Texts from Early Islam *(Brill, 2017).*

Notes

1. Cf. F. Micheau, *Les Débuts de l'Islam. Jalons pour une nouvelle histoire*, Téraèdre, 2012.

2. XXXIII, 6. La traduction du Coran choisie est celle de J. Berque, *Le Coran*, Albin Michel, 1995. La sourate est indiquée en chiffres romains, le verset en chiffres arabes.



Représentation Le Prophète et sa famille sur un manuscrit turc du XVIIIe siècle. Leurs visages ont été effacés, mais les trois femmes à côté de Muhammad sont d'après la Tradition, de droite à gauche, sa fille Fatima et ses épouses Aïcha et Oum Salama.

▶▶▶ Pour autant, le profil des épouses de Muhammad n'est pas homogène et n'obéit pas toujours à ce souci stratégique. Les plus célèbres d'entre elles (Aïcha, Hafsa ou Oum Habila) sont les filles de ses principaux compagnons ou de notables mecquois très en vue. Mais d'autres ont un statut social inférieur. Il va même jusqu'à épouser des captives de guerre : notamment Safiya, Juive réduite à l'esclavage après la prise de l'oasis de Khaybar par le Prophète en 628.

Prendre pour épouses des prisonnières de guerre était certes chose courante dans les sociétés proche-orientales mais la Tradition insiste surtout sur le désir de Muhammad : c'est sa beauté qui aurait valu à Safiya d'intégrer le harem prophétique, à tel point que les récits soulignent la tristesse d'Aïcha, craignant que cette concurrente jugée dangereuse ne la prive de son époux.

C'est bien Aïcha, toutefois, qui reste la plus célèbre des épouses du Prophète. Fille de son plus fidèle lieutenant et futur premier calife Abu Bakr, elle est élevée par la Tradition à un rang inégalé parmi les mères des croyants. Épouse préférée de Muhammad et seule vierge qu'il ait épousée (d'où le surnom d'Abu Bakr, « père de la vierge »), Aïcha est aussi l'une des principales autorités en matière de hadith.

La Tradition, pourtant, loin de l'idéaliser, insiste à plusieurs reprises sur le caractère pour le moins mouvementé de sa vie privée. Sa jalousie excessive et ses intrigues contre les autres femmes du Prophète occupent de longues pages. Elle forme avec Hafsa, fille d'Omar (le deuxième calife), un duo redoutable, exaspérant le Prophète à maintes reprises, au point qu'il aurait pris la décision de les répudier. La tradition chiite leur reproche même d'avoir orchestré, avec l'aval de

Notes

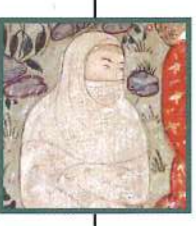
3. Cette thèse a été développée au début du xxe siècle par l'orientaliste belge Henri Lammens. Plus récemment, Mohammad Ali Amir-Moezzi montre, en se fondant sur des sources chiites anciennes, la plausibilité d'un tel complot (*Le Coran silencieux et le Coran parlant,* CNRS Éditions, 2011).

4. Cf. H. Djaït, *La Grande Discorde. Religion et politique dans l'Islam des origines*, Gallimard, 1989.

Treize femmes : le harem prophétique

LES ÉPOUSES







1 Khadidja
la plus riche

Muhammad épouse cette très riche marchande de La Mecque en 595. Il a 25 ans, elle, plus de 35. Ils ont huit enfants dont seules les quatre filles ont survécu.

➡ **Fatima**
Leur fille, épouse d'Ali, donne au Prophète ses deux seuls petits-fils, Hasan et Hussein.

2 Sauda
la convertie

Ancienne épouse d'un de ses cousins, elle se marie avec Muhammad après la mort de Khadidja, en 620. Elle est l'une des premières converties à l'islam.

3 Aïcha
la préférée

Fille d'Abu Bakr, proche ami du Prophète et futur calife, Aïcha n'a que 9 ans quand elle épouse Muhammad, en 623.

4 Hafsa
l'érudite

Fille d'Omar, compagnon de Muhammad et futur calife, Hafsa épouse le Prophète en 625. Proche d'Aïcha, elle se voit confier la mise par écrit du Coran.

5 Zaynab
la « mère des pauvres »

Zaynab bint Khuzayma est la fille d'un frère de lait de Muhammad, qu'elle épouse en 626. Réputée pour sa charité, elle meurt quelques mois après le mariage.

MUHAMMAD

LES CONCUBINES

12 Rayhana
la Juive

Membre d'une tribu juive de Médine, elle fait partie du butin de la victoire de Muhammad sur celle-ci, en 627. Sa conversion à l'islam fait débat ; tout comme son statut d'épouse ou de concubine.

13 Maria
la Copte

Esclave copte offerte à Muhammad par le patriarche d'Alexandrie.

➡ **Ibrahim**
Leur fils meurt à moins de 20 mois.

11 Maymouna
la bénie

Barra bint al-Harith est surnommée Maymouna (« la Bénie ») par Muhammad car son mariage avec elle, en 630, correspond à son premier retour à La Mecque depuis 622.

leurs pères respectifs, l'assassinat du Prophète par empoisonnement, ce que la tradition sunnite ne dément pas clairement[3].

Un soupçon plus grave encore pèse sur Aïcha : l'adultère. L'histoire de la « calomnie », telle que la nomme la Tradition, se déroule une nuit, au cours d'une expédition menée par Muhammad. Aïcha, qui s'était perdue dans le désert, est ramenée au camp sur son palanquin par un beau jeune homme, Safwan. A Médine, l'incident se transforme rapidement en affaire d'adultère, non sans affecter Muhammad.

La tradition sunnite innocente Aïcha. Les chiites au contraire confirment sa trahison, la taxant même de prostitution. A leurs yeux, elle représente l'ennemi de toujours qui, par ses intrigues, a privé Ali, cousin et gendre de Muhammad, du califat. Par son rôle dans le déclenchement de la première guerre civile, elle est aussi ►►► celle qui déchire l'umma naissante. Elle a en effet mobilisé une grande partie des gens de La Mecque et de Médine contre Ali, qu'elle accuse d'avoir assassiné le troisième calife, Uthman. Du haut de son chameau, elle préside même à la fameuse bataille qui en tire son nom : la bataille du Chameau (656)[4].

DANS LE TEXTE

« De longs poils sur la poitrine »

" Il n'était ni d'une grandeur excessive ni d'une petitesse ramassée mais d'une taille moyenne. Ses cheveux n'étaient ni très crépus, ni droits, mais longs et ondulés. Son visage n'était pas trop gros ni ses joues trop gonflées. Sa peau était blanche, teintée de rose. Ses yeux étaient très noirs et ses cils longs. Ses membres et sa carrure étaient forts. Il avait de longs poils sur la poitrine mais courts sur les mains et les pieds. Quand il marchait, il hâtait le pas, comme s'il descendait une côte. Quand il se retournait, c'était de tout son corps. Il portait entre les épaules le sceau de la prophétie, lui qui était le Sceau des prophètes. Personne n'avait la main plus généreuse ni la poitrine plus ouverte. Qui le voyait pour la première fois ressentait pour lui une crainte respectueuse ; qui le fréquentait, l'aimait. Celui qui le décrit ainsi ajoutait : je n'ai jamais vu, ni avant lui ni après, quelqu'un comme lui – que Dieu fasse descendre sur lui la grâce et la paix."

Ibn Hisham, *Vie du Prophète*, traduction de D. Gril dans « Le corps du Prophète », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* n° 113-114, novembre 2006.



❻ Oum Salama
la plus franche

Fille d'un des plus fervents musulmans de la première génération, devenue veuve, elle épouse Muhammad en 625 ou 626. Sa liberté de parole a parfois été critiquée.

❼ Zaynab
l'incestueuse ?

Zaynab bint Jahsh, cousine de Muhammad, est d'abord mariée avec le fils adoptif du Prophète, Zayd. Mais ils divorcent et, en 627, le Prophète, séduit par sa beauté, l'épouse grâce à un verset coranique qui lui autorise cette union.

❽ Juwayriya
la captive

Juive, elle fait partie du butin de guerre d'un des compagnons de Muhammad ; mais il la libère et l'épouse en 628.

❾ Oum Habiba
habile alliance

Fille d'Abu Soufian, un grand notable de La Mecque et farouche opposant à Muhammad : elle était néanmoins convertie quand Muhammad l'épouse, en 629. Ce mariage apaise le conflit entre les deux hommes.

❿ Safiya
la plus belle

Cette Juive noble est réduite en esclavage après la prise de l'oasis de Khaybar. Le Prophète l'affranchit et l'épouse en 629. Sa beauté attise la jalousie d'Aïcha.

DATES CLÉS

Vers 570
Naissance de Muhammad à La Mecque.

Vers 610
Début de la révélation coranique.

622
Muhammad quitte La Mecque. C'est l'Hégire. Le Prophète fonde la première communauté musulmane à Médine (Yathrib).

630
Les troupes conduites par Muhammad conquièrent La Mecque. Expédition lancée vers la Palestine.

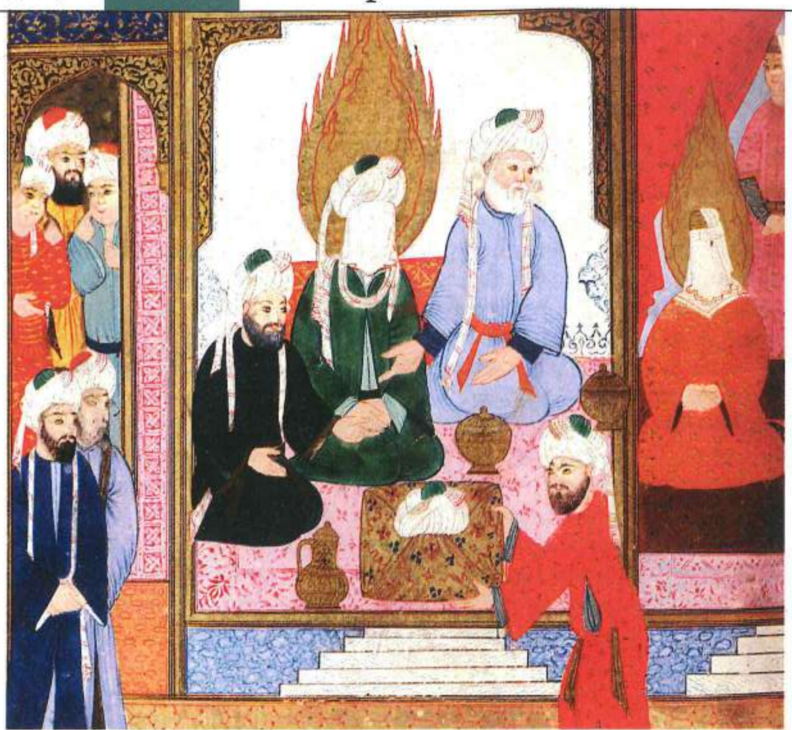
632
Mort du Prophète à Médine le 8 juin.

Polygame sans limites

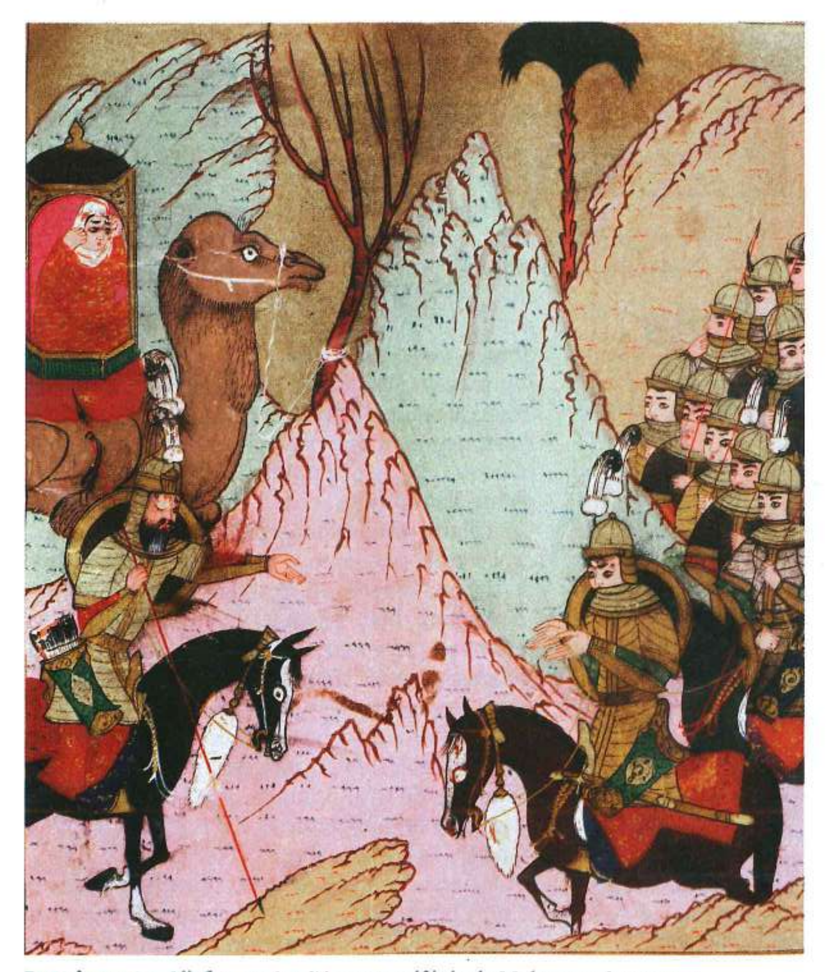
Si la Tradition s'intéresse autant à l'intimité du Prophète, c'est que le corps de Muhammad et celui de ses femmes ont constitué un enjeu crucial dans la construction du modèle politique islamique au VIIe siècle. En effet, les quatre premiers califes (les Rashidun) sont tous liés au Prophète par des femmes : Abu Bakr et Omar sont tous deux pères d'une de ses épouses ; Uthman et Ali ont chacun épousé une de ses filles. Dans la description des mœurs et des relations intimes, l'historien peut donc aussi traquer les enjeux de pouvoir qui traversent une société islamique en pleine élaboration.

La vie de Muhammad présentée dans la Sira est exceptionnelle pour ce qui est de l'intime et de la vie conjugale : le Prophète avait le droit de faire ce qui, bien souvent, fut formellement interdit aux croyants. Ceci peut s'expliquer par la dimension sacrée de sa personne, sur laquelle insistent ses biographes, mais aussi par une codification tardive du droit qui pourrait avoir gommé un pan entier de l'histoire des mœurs à Médine au temps de Muhammad. Deux exemples l'illustrent : la polygamie et les rapports sexuels pendant la menstruation.

On retient généralement du Coran qu'il autorise la polygamie, à hauteur de quatre femmes pour un homme. Mais le verset en question est plus complexe. La Tradition est unanime sur un point : Muhammad répugnait à l'idée de voir sa fille préférée, Fatima, l'épouse d'Ali, intégrée dans une formule polygame, ce qui aurait conduit Ali à ►►►



Le temps de la monogamie Cette miniature turque du XVIe siècle représente les noces de Muhammad avec Khadidja. C'est la première femme qu'il ait épousée, à La Mecque. Il resta fidèle à Khadidja jusqu'à la mort de celle-ci.



Intrigante Aïcha Aïcha, l'épouse préférée de Muhammad, est aussi celle sur laquelle pèsent le plus de soupçons : adultère, complots... Sans oublier son rôle dans la première guerre civile, notamment lors de la bataille du Chameau en 656 (miniature turque du XVIe siècle).

▸▸▸ lui rester fidèle. En revanche, Muhammad, lui, était polygame sans limite. Le Coran est explicite : *« Prophète, nous te rendrons licites tes épouses, auxquelles tu as donné leur douaire ; et tes droites propriétés au titre du butin que Dieu t'accorda [...] ; et telle croyante, si elle fait don de sa personne au Prophète, à condition que le Prophète veuille bien la prendre en mariage. Cela pour toi seul, à l'exclusion des croyants : nous savons bien quelles obligations nous leur avons imposées quant à leurs épouses et à leurs droites propriétés. Cela pour qu'il n'y ait pas là pour toi de gêne »* (XXXIII, 50).

Le partage des nuits

Les versets qui entourent ce passage permettent de saisir les enjeux délicats liés à la gestion du harem prophétique, à commencer par l'équité entre les épouses en matière d'entretien, de fréquentation et de présence de l'époux. Ces obligations qui incombent au Prophète aboutissent au « partage des nuits » érigé en modèle pour les croyants[5]. Le grand nombre d'épouses de Muhammad l'aurait en effet obligé à instaurer un calendrier pour gérer son harem, suivant la règle de sept nuits pour la femme épousée vierge (Aïcha) et trois pour celle épousée déflorée.

Les récits, cependant, abondent sur les écarts de Muhammad, qui préfère de temps en temps prolonger le séjour chez une femme au détriment de l'autre ou inviter une concubine dans le lit d'une épouse. La Tradition reste timide face à ces faits, mais les réactions jalouses des épouses offensées pointent le désir charnel comme principal motif. Un jour, alors que Muhammad passait sa journée chez Hafsa, cette dernière le surprend dans son lit avec sa concubine copte, Maria.

L'affaire parvient aux oreilles d'Aïcha, qui la rend publique. Hafsa parvient à échapper à la répudiation que craignait son père, Omar – une répudiation qui aurait pu coûter à ce compagnon de la première heure sa place de choix auprès de Muhammad. Cet épisode n'enlève rien à la liberté dont jouit le Prophète en matière de polygamie, ce qui tranche avec la codification de celle-ci pour le croyant ordinaire.

Il est un autre exemple des libertés offertes au Prophète : les rapports sexuels pendant la menstruation. Là encore, le décalage entre le texte coranique et la pratique prophétique est net. Le Coran interdit formellement d'avoir des rapports sexuels pendant cette période du cycle féminin : *« Isolez-vous des femmes en cours de menstruation. N'approchez d'elles qu'une fois purifiées »* (II, 222).

Cependant, les livres canoniques de hadith (dits du Prophète) sont unanimes : Muhammad copulait avec ses femmes pendant leur menstruation. Les récits sur Aïcha, Oum Salama et Maymouna décrivent en effet avec force détails le déroulement de l'acte sexuel prophétique. Pour expliquer – si besoin est – l'exception réservée à Muhammad dans ce domaine, Aïcha avance, en s'adressant aux hommes, l'argument

suivant : « *Personne ne maîtrisait son membre génital comme Muhammad !* » La même Aïcha ajoute que l'envoyé de Dieu l'embrassait et lui suçait la langue pendant la période de jeûne, malgré l'interdiction faite aux croyants de s'adonner aux plaisirs charnels avant la rupture du jeûne.

Au cœur des relations entre Muhammad et ses femmes se niche un enjeu crucial de la vie du Prophète : la question de sa succession. Dans une société profondément agnatique (où la filiation ne se fait que par les hommes), avoir des enfants mâles est indispensable pour les chefs de famille et les grandes fortunes. Que dire alors d'un chef politique, à la tête d'un mouvement en pleine expansion, reconnu par ses disciples comme l'envoyé de Dieu !

De surcroît, selon la prophétologie islamique, légataire des traditions judéo-chrétienne et manichéenne, la capacité prophétique est héréditaire. Or les seuls enfants de Muhammad qui ont survécu aux maladies infantiles sont des filles, toutes issues de son union avec Khadidja. Les quatre garçons nés de cette dernière sont morts en bas âge. Ce destin fut partagé par Ibrahim, fils de Muhammad avec Maria la Copte. Le Prophète n'épousa jamais cette chrétienne, qu'il préféra garder comme concubine. Avec la naissance d'Ibrahim, elle devient cependant *umm walad*, « mère de garçon », faisant redoubler l'amour de Muhammad à son égard. Lui que ses détracteurs mecquois moquaient à cause de sa « stérilité », lui qu'ils surnommaient « le castré », le voici vengé grâce à ce don du Nil, né de cette femme envoyée par le patriarche d'Alexandrie, Cyrus. Maria est dès lors la femme préférée du Prophète, reléguant au second plan les mères des croyants... qui ne tardent pas à comploter contre elle – Aïcha en tête. Pour nuire à cette belle union, elles vont jusqu'à répandre la rumeur de la non-paternité de Muhammad : Maria aurait eu une relation sexuelle avec un esclave copte. Heureusement pour Maria, son coreligionnaire était eunuque, ce qui ne l'empêche pas de finir sa vie en exil, dans un faubourg de Médine qui porte encore le souvenir de cette concubine, aimée par son maître et persécutée par ses rivales : le belvédère de la mère d'Ibrahim.

Pas d'héritier mâle

Mais le don se transforme en la pire épreuve traversée par Muhammad : en janvier 632, Ibrahim meurt à l'âge de 20 mois. Les commentateurs expliquent ce drame par la volonté divine de faire de Muhammad le dernier prophète – c'est ce que le Coran nomme « sceau des prophètes » – en rompant la chaîne héréditaire symbolisée par Ibrahim.

Selon des enquêtes récentes, c'est à la lueur de ces questions d'héritage qu'il faut également lire les conjurations d'Aïcha et, dans une moindre mesure, de Hafsa. Guidées par leurs pères respectifs, elles auraient cherché à écarter Fatima, que Muhammad avait désignée comme héritière et légataire universelle. Cette succession, dont Ali était le garant, ne concernait pas seulement les possessions personnelles et familiales de Muhammad, mais également son héritage prophétique et religieux.

C'est encore sous l'angle de la succession qu'il faut, selon David S. Powers, analyser le mariage de Muhammad et de Zaynab[6]. Alors qu'il vivait encore à La Mecque, Muhammad avait affranchi et adopté un jeune esclave du nom de Zayd et lui avait donné pour épouse sa cousine germaine, Zaynab, d'un rang social élevé et dont la Tradition décrit le dédain pour son affranchi de mari. Un ▸▸▸

Vie conjugale : ce que dit le Coran



Sur cette illustration du *Livre de l'ascension du Prophète* (XVe siècle), des femmes adultères sont brûlées vives en enfer.

Loin des exceptions innombrables dont bénéficie le Prophète en son intimité, le Coran régule la vie conjugale des fidèles. La polygamie leur est permise, mais dans la limite de quatre épouses, et en fonction de leurs moyens financiers (IV, 3).

Le mariage incestueux leur est bien sûr proscrit, tout comme celui avec une femme polythéiste : « *Une esclave croyante vaut mieux qu'une femme libre et polythéiste, même si celle-ci vous plaît* » (II, 221).

La sexualité conjugale, en revanche, n'est pas l'objet de prescriptions bien détaillées. La fornication (relation sexuelle en dehors des liens du mariage et de la relation maître/esclave) est clairement condamnée : « *Quel détestable chemin !* » (XVII, 32). Mais, à l'exception des rapports sexuels pendant les règles (II, 222) ou le jeûne (II, 187), le Coran ne se préoccupe pas d'encadrer les ébats entre époux : « *Hormis les interdictions mentionnées, il vous est permis de satisfaire vos désirs, en utilisant vos biens d'une façon honnête et sans vous livrer à la débauche* » (IV, 24). Ce qui ne signifie pas, évidemment, que les interprétations des oulémas s'en soient tenues, au fil des siècles, à ces seules prescriptions.

▶▶▶ jour de 626, alors que Muhammad allait voir son fils, c'est Zaynab qui lui ouvrit la porte, dans une tenue légère. Le Prophète aurait été aussitôt foudroyé par sa beauté. Zayd, apprenant l'histoire, ne tarde pas à répudier Zaynab, en dépit de l'opposition de Muhammad… qui épouse alors sa belle-fille malgré l'interdiction formelle des mariages incestueux dans le Coran.

Un autre verset, cependant, vient rapidement abroger l'interdiction et autoriser Muhammad à épouser sa belle-fille : *« Lors tu disais au gratifié de Dieu, à ton gratifié : "Retiens ton épouse, même si cela te contrarie, et prémunis-toi envers Dieu" : c'était refouler en ton âme ce que Dieu fait à présent éclater ; craindre les hommes, alors que Dieu a tellement plus de droit à ta crainte… Aussi, quand Zayd eut cessé les rapports avec elle, nous te la fîmes épouser, de sorte qu'il n'y ait pas de gêne pour les croyants quant aux épouses de leurs fils adoptifs une fois que ces derniers ont cessé les rapports avec elles »* (XXXIII, 37).

La Tradition rapporte la jubilation de Zaynab à la révélation de ce verset et la provocation qu'elle adresse aux autres épouses du Prophète : *« Vous avez été mariées par vos pères, et moi, c'est Dieu Lui-même qui m'a donnée à son prophète. »* Mais les textes laissent transparaître aussi le malaise que cette union aurait provoqué dans l'umma. Comment le maître ose-t-il transgresser une règle socio-morale de cette gravité ? On rapporte ▶▶▶

MOTS CLÉS

Coran
Révélé par le truchement du Prophète, il est, pour la plupart des musulmans, le Verbe incréé de Dieu (attribut de Dieu et non création de Dieu). Sa mise par écrit commence après la mort de Muhammad.

Hadith
Ensemble des « dits » du Prophète et de ses compagnons les plus proches, qui forme l'essentiel de la Tradition (Sunna). Ils furent compilés à partir du IXe siècle.

Sira
« Vie » de Muhammad commencée au VIIIe siècle et canonisée au IXe siècle.

« Ce qu'il faut au monde arabe, c'est une révolution freudienne »

*Entretien avec la psychanalyste Houria Abdelouahed**

La légende des femmes qui ont entouré le Prophète a joué un rôle central dans la construction du modèle féminin qui triomphe aujourd'hui dans le monde arabe. Non pas qu'elles aient toutes été des femmes faibles : Khadidja, la première épouse de Muhammad, était puissante, riche et autonome, et Aïcha était réputée pour son intelligence et sa grande personnalité. Seulement, ces modèles ne sont pas enseignés comme modèles de révolte ou d'autonomie.

Quand j'étais écolière dans les années 1970 au Maroc, j'entendais parler des femmes sacralisées. Jamais on ne s'est arrêté sur leur subjectivité. Ce n'est qu'en France que j'ai découvert tous les angles morts de cette légende. Même chose pour l'histoire médiévale de l'Islam. C'était une période bien plus éclairée que la nôtre, où pouvait vivre une poétesse homosexuelle comme Wallada : mais cette poétesse ce n'est qu'en France que je l'ai découverte.


HOURIA ABDELOUAHED

Le drame du monde arabe aujourd'hui, c'est ce refoulement qui a permis le triomphe du modèle de Fatima, la fille mélancolique, et a réduit les femmes à des objets sexuels et d'alliances dont les hommes peuvent disposer à leur guise. Le voile en est une preuve. A La Mecque, les femmes doivent être intégralement voilées, alors que les hommes sont presque torse nu. Comme si les femmes ne pouvaient ressentir aucun désir ! On les réduit à des choses déshumanisées, et dans l'imaginaire du paradis, elles deviennent des *sex dolls*.

Cette vision affecte le rapport qu'entretiennent les femmes avec leur propre corps et leur sexualité. Bien évidemment, elles ont des fantasmes et des désirs comme tout le monde. Mais elles peuvent éprouver une culpabilité exacerbée pour leurs désirs. Alors que l'homme dispose de toute sa liberté. La religion va de pair avec le renoncement pulsionnel, mais l'islam a sacralisé la jouissance de l'homme. L'homme du Paradis a *« une verge qui ne se repose jamais »*, nous dit Al-Suyuti. Le monde arabe, d'hier et d'aujourd'hui, est façonné par un inconscient masculin dans lequel les femmes doivent rester l'instrument de la jouissance masculine. Je dis *« le monde arabe »*, parce que l'islam a laissé ses empreintes sur les chrétiens d'Orient.

Déconstruire cette vision est très difficile : la psychanalyse n'a pas encore fait son entrée dans le monde arabe, elle ne fait pas partie du tissu intellectuel et culturel de la société. Seule l'élite des grandes villes y a accès. Ce qu'il faut au monde arabe, c'est une révolution freudienne. Et les femmes doivent jouer un grand rôle dans leur émancipation et la protection de leurs droits. Car les hommes ont autant intérêt à changer les choses que Louis XVI à provoquer la Révolution ! ■

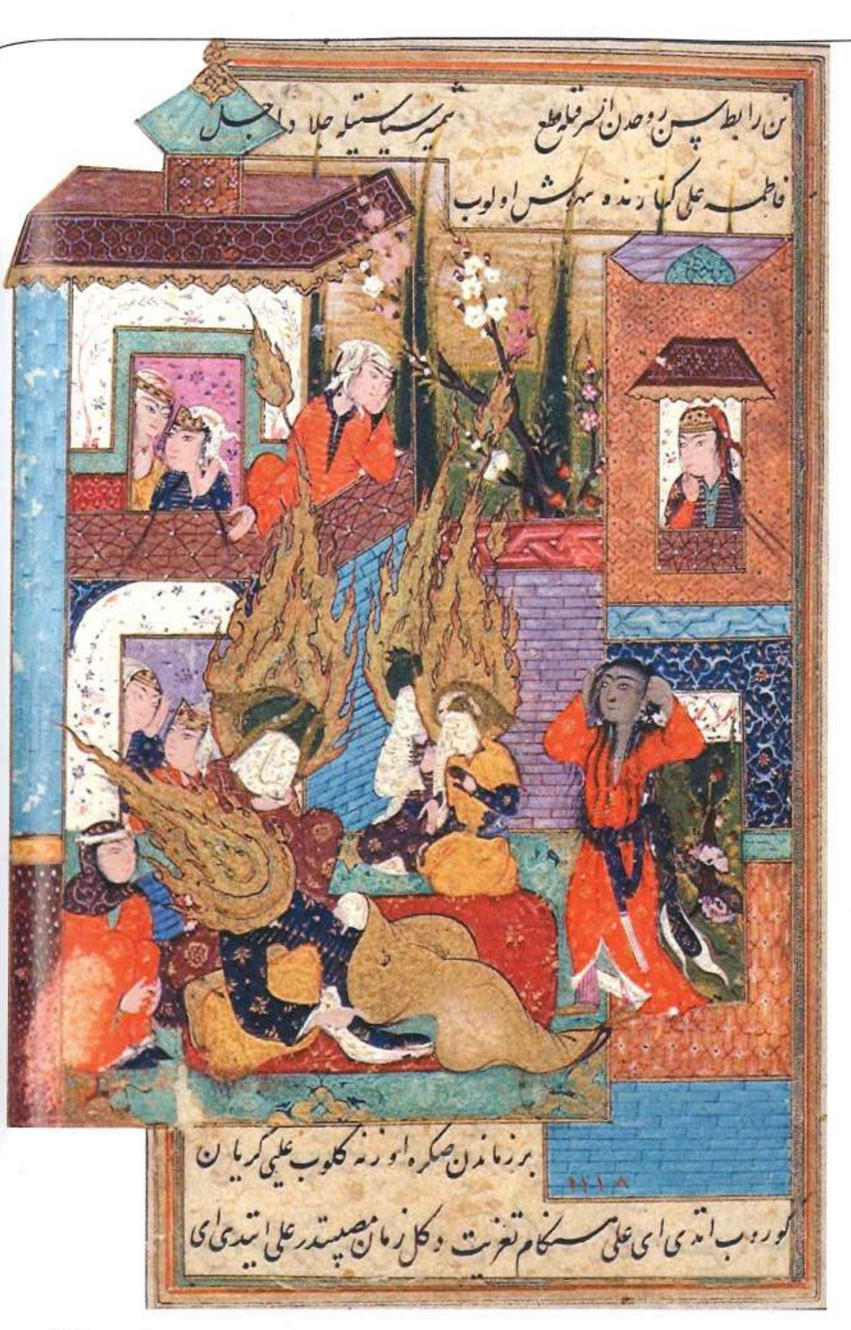
(Propos recueillis par Clément Fabre.)

** Maître de conférences en psychanalyse à l'université Paris-Diderot, Houria Abdelouahed a publié* Les Femmes du Prophète *(Seuil, 2016) et* Figures du féminin en islam *(PUF, 2012).*

Notes

5. Cf. F. Lagrange, *Islam d'interdits, Islam de jouissance*, Téraèdre, 2008.

6. D. S. Powers, *Muhammad Is Not the Father of Any of Your Men. The Making of the Last Prophet*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009.



Une mort suspecte

La mort du Prophète à Médine, en 632, âgé d'environ 60 ans, a suscité de nombreux récits et des explications concurrentes. Fièvre, pleurésie, sortilège... mais aussi assassinat : la tradition chiite accuse Aicha et Hafsa d'avoir empoisonné Muhammad, avec la complicité de leurs pères respectifs, Abu Bakr et Omar. Ces derniers ne sont autres, en effet, que les deux premiers califes, choisis au détriment d'Ali, seul héritier légitime du Prophète selon les chiites (miniature extraite du *Hadikat us-Suada* de Fuzuli, XVIIe siècle).

▶▶▶ notamment la pique ironique d'Aïcha : *« Je vois que Dieu s'empresse à satisfaire tes désirs. »*

C'est que, malgré le verset rendant licite cette union, une « révolution » aussi radicale demeure délicate et le nombre de commentaires d'exégèse coranique relatifs à cette histoire montre bien l'embarras qu'elle a pu susciter. D'une interdiction sans appel des mariages incestueux le Coran passe à une autorisation explicite. Les commentateurs insistent certes sur le fait que cette autorisation est réservée aux femmes des fils adoptifs (et non des fils légitimes). Il n'empêche, le doute plane sur l'interprétation adéquate de cette affaire. Si le Coran autorise désormais une telle union, pourquoi Muhammad dut-il rompre son lien adoptif avec Zayd ?

Un personnage pleinement humain, tiraillé entre sa mission prophétique, l'attente d'un enfant mâle et les désirs du corps

Grâce à un ancien manuscrit coranique, David S. Powers a proposé une interprétation de cette contradiction : l'histoire aurait été remodelée après la mort du Prophète pour couper la voie à la succession de Muhammad par Zayd. L'ajout du verset relatif à la répudiation de Zayd permet, encore une fois, de sceller la prophétie : Muhammad n'a plus d'héritier et le champ est libre désormais pour ses compagnons proches, Abu Bakr et Omar.

La thèse de Powers a été vivement critiquée par la recherche académique, notamment parce qu'il a mal interprété les ratures du manuscrit dans le verset concernant l'adoption. Il lui a aussi été reproché d'avoir oublié l'élément fondamental dans la question de la succession du Prophète : sa propre famille, et surtout ses deux petits-enfants, Hasan et Hussein, fils d'Ali et Fatima. Reste que sa thèse a le mérite de prendre en compte une dimension épineuse du débat : la codification complexe du Coran, qui s'achève, selon les recherches les plus poussées sur le texte, pendant le califat d'Abd al-Malik ibn Marwan, dans les années 690. Considéré comme le premier calife de l'Islam, c'est lui qui ordonne une nouvelle compilation du Coran à l'échelle de l'empire. Le contexte de cette entreprise, notamment la victoire de 692 sur son rival Ibn al-Zubayr, lors de la deuxième guerre civile, ne doit pas être négligé. C'est parce qu'elle sert le discours impérial islamique que l'on décide alors de fixer une vulgate coranique, amendée au besoin, ainsi que les premiers écrits sur l'histoire de l'umma et de son fondateur. C'est à cette époque, par exemple, que le titre d'envoyé de Dieu apparaît sur les documents officiels, signe de son importance dans une idéologie impériale en pleine constitution.

C'est en ce sens que la biographie de Muhammad est impossible, tant la réécriture et la construction légendaire pèsent sur ce que l'on sait de sa vie. Cependant, dans l'immensité du corpus littéraire prophétique, les détails et anecdotes sur sa vie privée, celle qu'il partageait avec ses nombreuses femmes, ont laissé à la postérité un personnage pleinement humain, tiraillé entre sa mission prophétique, son projet politique, l'attente de l'enfant mâle et les désirs d'un corps magnifié par la Tradition. ■

Ce que révèle la littérature érotique

Impossible de passer à côté des textes arabes touchant à l'art de l'amour : poètes, médecins, juristes et autres lettrés ne cessent de débattre de la question et, souvent, de chanter le plaisir du corps. Y compris celui des femmes.

Par Julien Loiseau



L'AUTEUR
Professeur d'histoire médiévale du monde islamique à l'université d'Aix-Marseille, **Julien Loiseau est** *notamment l'auteur de* Les Mamelouks, XIIIe-XVIe siècle. Une expérience du pouvoir dans l'Islam médiéval *(Seuil, 2014).*

Aucune langue du Moyen Age n'a, autant que l'arabe, servi à chanter l'amour et à peindre la passion amoureuse dans ses multiples états. L'héritage vient de loin, de ce temps de « l'ignorance » avant la révélation de l'islam où les poètes arabes ouvraient toujours leurs odes par un prologue amoureux pleurant, sur les traces du campement déserté, le départ de la bien-aimée. Au VIIIe-IXe siècle, cette poésie arabe antéislamique inspira, dans les cours impériales de Damas, puis de Bagdad, une poésie amoureuse chantant l'amour impossible, la passion inassouvie qui impose la chasteté aux amants fidèles et les condamne au désespoir.

Cette passion amoureuse est appelée amour *udhri*, du nom des Banu Udhra, une tribu arabe dont les poètes chantèrent les premiers, dit-on, la passion pour leur inaccessible bien-aimée. Elle est traversée par deux courants : le premier, illustré par la légende de Majnoun et Layla *(cf. p. 42)*, voit l'amant habité par l'amour idéal de sa bien-aimée, au point de préférer la mort à l'accomplissement de sa passion. On comprend que les mystiques de l'islam s'en soient emparés pour faire du désir amoureux l'expression la plus exacte du cheminement vers Dieu : un hadith – une parole du Prophète – fait de l'amant chaste et malheureux un martyr. Le second courant fait de l'amour *udhri* un mode d'apprentissage, un code du raffinement en société, dans lequel les amants se rencontrent, devisent et même se touchent sans jamais accomplir la conjonction qui ruinerait leur amour. Les historiens y voient aujourd'hui l'un des traits de la culture de cour qui s'élabore à Bagdad au VIIIe-IXe siècle sous la dynastie des Abbassides, au même titre d'ailleurs que la poésie bachique qui célèbre à la même époque le plaisir du vin, l'amour des éphèbes et la débauche dans les monastères de l'Irak.

Codifiée par les poètes dans ses extrêmes – la chasteté et le stupre –, la passion amoureuse est aussi un langage politique, l'expression d'une adhésion et d'une fidélité à l'épreuve de l'échec : *Le Collier de la colombe sur l'amour et les amants* d'Ibn Hazm (mort en 1064) peut ainsi se lire également comme un chant d'amour à la dynastie disparue des Omeyyades de Cordoue.

Une culture de « l'honnête homme »

Corps chaste, corps débauché, corps politique : la littérature de langue arabe n'aurait-elle fait aucune place à l'exaltation physique des corps ni à l'assouvissement du désir ? Il suffit d'ouvrir le *Fihrist*, le catalogue raisonné de tous les livres composés en arabe, achevé par Ibn al-Nadim en 987, pour se convaincre du contraire. Le libraire bagdadien y recense douze titres dans la catégorie des « Livres d'érotologie », certains d'origine byzantine ou persane, la majorité d'origine indienne comme le *Livre de la Millière*, fruit du savoir acquis par une Indienne au fil de ses ébats avec mille amants différents.

On ne connaît aucune traduction arabe du *Kama-sutra*, le fameux traité d'art de vivre composé en sanskrit au début de notre ère, devenu célèbre pour ses chapitres consacrés à ▶▶▶

JULIEN LOISEAU

Femme au bain La salle d'apparat de Qusayr Amra (Jordanie), résidence princière des califes omeyyades édifiée au début du VIIIe siècle dans la steppe, servait à la fois de salle d'audience et de vestiaire à un complexe balnéaire. Cette fresque illustre les influences romaines qui nourrissent alors l'art impérial omeyyade.

▶▶▶ l'art de l'amour. Mais le prosateur bagdadien du IXe siècle, Al-Djahiz, par ailleurs auteur d'un traité sur les mérites sexuels respectifs des concubines et des éphèbes, et d'une épître sur la préférence à accorder au coït sur la sodomie, signale la riche production indienne en matière d'érotologie qui, loin d'être réservée à quelques lecteurs avertis, était selon ses dires enseignée aux enfants.

Aussi important que soit cet héritage, la littérature arabe a su développer sa propre veine, adoptant à propos de la passion amoureuse et du désir charnel, comme pour tant d'autres sujets, la démarche de l'*adab* : cette culture de « l'honnête homme » s'acquiert par la lecture d'ouvrages qui mêlent en un délicat dosage le discours scientifique et le propos divertissant, tout en mobilisant un art consommé de l'anecdote et un goût immodéré pour la lexicographie, cet inventaire de l'infinie richesse du vocabulaire arabe. Il n'est dès lors guère étonnant que les auteurs des traités d'érotologie se soient également illustrés dans d'autres domaines du savoir : on croise ainsi parmi eux un médecin juif maghrébin, un mathématicien persan, l'auteur égyptien d'un célèbre traité de minéralogie ou celui, tunisien, d'une fameuse relation de voyage.

L'art de l'amour est devenu une branche à part entière du savoir en langue arabe. Nul ne le montre mieux qu'Al-Suyuti (mort en 1505), l'auteur le plus prolifique de la littérature arabe avec 443 titres à son actif si l'on en croit son autobiographie. Son œuvre parcourt tous les domaines du savoir de son temps : poésie, grammaire, sciences religieuses, histoire, astronomie, etc. Il est aussi l'auteur de trois traités d'érotologie dont

Majnoun, « le fou » de Layla



Majnoun et Layla s'évanouissent au moment de se rencontrer (illustration des vers du poète persan Nizami, 1465).

L'histoire du « fou » *(majnoun)* de Layla s'inspire de la veine de l'amour *udhri* et a pour cadre l'Arabie des tribus. Qays et Layla tombent amoureux mais le père de celle-ci la marie à un autre homme, condamnant Qays à la folie et à l'errance, jusqu'à ce qu'il meure sur la tombe de sa bien-aimée.

Dans ses moments de lucidité, Qays compose des vers où il chante son amour désespéré : *« Layla en ses habits, c'est un corps florissant/ Comme, aux branches, bourgeons qui gonflent la ramure./ Peu importe à Layla que jamais de mon sang/ Je puisse la tenir pour quitte : la brûlure/ De ce feu dévorant, ne la sait-elle pas ?/ Dites-le-lui : mon sang appartient à Layla,/ Et quant à l'âme, elle a été si loin, si fort/ Que celui qui l'aimait pleure déjà sa mort »* (traduction d'André Miquel, Actes-Sud-Sindbad, 2003).

Ces poèmes d'amour, dont les véritables auteurs sont restés anonymes, forment, avec les histoires sur le destin des deux amants, la matière d'un « roman » dont le texte n'a jamais été fixé et qui n'a cessé d'inspirer les poètes, jusqu'à Aragon et son *Fou d'Elsa*.

À SAVOIR

L'amour « udhri »

Chanté par les poètes arabes, l'amour *udhri* est une passion chaste où l'aimée reste inaccessible et où l'union tant désirée n'est jamais consommée, condamnant les amants au désespoir ou à la mort. Précédent oriental de l'amour courtois du Moyen Age occidental, l'amour *udhri* naît selon la tradition dans une tribu de l'Arabie antéislamique, les Banu Udhra. Mais c'est à la cour des califes que le genre se développe et devient un code culturel d'appartenance à l'élite de l'empire.

Les Beautés éclatantes de l'entrelac dans la connaissance de la conjonction.

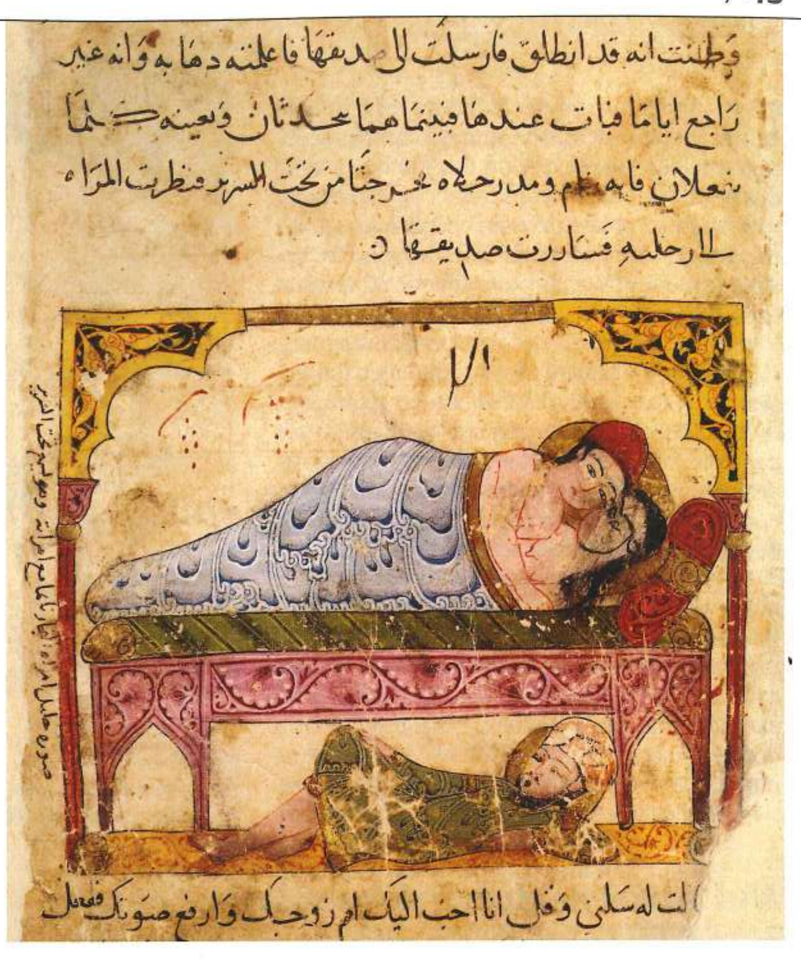
Passé le XVIe siècle, ces ouvrages se font très rares, signe d'une pruderie nouvelle dans les sociétés arabes à l'époque ottomane, dont témoigne également la version autorisée des contes des *Mille et Une Nuits*, en partie expurgés à la fin du XVIIIe siècle de leurs passages les plus crus.

Il faut attendre le XIXe siècle et l'affirmation du goût européen pour une sensualité orientale fantasmée pour que ces livres d'érotologie arabe soient redécouverts : *Le Jardin parfumé*, composé au début du XVe siècle à Tunis par Al-Nafzawi, publié en traduction française à Alger en 1876, plus tard en anglais et en allemand, devait ainsi connaître une grande renommée.

Étreintes sous contrôle

Les traités d'érotologie arabe composés au Moyen Age se fondent sur une conception positive de la sexualité, pensée comme une condition indispensable au bien-être physique et moral des hommes. La dimension médicale n'en est jamais absente et prime parfois sur toute autre considération. Le savoir empirique issu de l'observation médicale des organes sexuels masculins et féminins se double, dans la manière de l'*adab*, de l'inventaire des noms et surnoms dont ils sont affublés.

Les dysfonctionnements de la sexualité (impuissance, frigidité, anorgasmie féminine), convoqués dans des anecdotes comiques, font également l'objet d'un traitement sérieux à travers la description des remèdes qui permettent d'y parer. La pharmacopée des « fortifiants » *(muqawwiyyat)*, euphémisme qui désigne les aphrodisiaques, occupe une place importante, parfois prépondérante, dans ces traités. Parmi les ingrédients les plus plébiscités figure le scinque d'Égypte, un lézard séché dont les vertus aphrodisiaques pouvaient, dit-on, faire mourir d'une trop longue érection.



Le menuisier cocu
La femme, son amant, son mari caché sous le lit. Illustration des fables de *Kalila et Dimna* réalisée au XIVe siècle au Caire ou à Damas.

BNF, ARABE 3467, FOLIO 76

Mais l'impuissance se soigne également par l'autosuggestion et la lecture d'histoires érotiques : les traités d'érotologie et leurs anecdotes scabreuses constituent en eux-mêmes un remède. Les troubles de la sexualité féminine ne sont pas négligés, la santé éclatante des femmes étant indispensable au plaisir des hommes. Mêlant les registres sérieux et divertissant, les traités énumèrent sous des noms truculents les innombrables positions qui permettent d'accomplir au mieux la conjonction *(jima)*, en fonction des goûts mais aussi des prédispositions, de la taille et de la corpulence des deux partenaires.

Observations empiriques et conseils médicaux, culinaires ou gymnastiques s'accompagnent de considérations psychologiques et morales. Six causes président ainsi au désir sexuel, selon l'auteur du *Jardin parfumé* : l'intensité du désir, l'abondance du sperme, la rencontre de personnes désirables, la beauté physique du partenaire, l'ingestion d'aliments fortifiants et la pratique des caresses. Quant aux facteurs qui favorisent la conjonction, ils sont au nombre de huit : une bonne santé, l'absence de soucis, la détente, la joie, une alimentation saine, le bien-être matériel, la variation des positions sexuelles et la variété des partenaires.

Les traités d'érotologie arabe illustrent une morale sexuelle où prime sans fausse pudeur ►►►

DANS LE TEXTE

Ce que les femmes détestent

“ Ce qu'elles *[les femmes]* détestent le plus, c'est que l'homme se retire pour éjaculer ailleurs que dans leur fondement, car cette action de retrait arrive souvent à un moment crucial et elle est vécue comme un arrachement du cœur, sachant qu'alors, le pénis gorgé de sang est dur et volumineux, prêt à expulser sa semence dans le vagin. Cela interrompt leur plaisir, lié aux pulsations du corps, soudain estompées.

Il faut savoir que le plaisir et la volupté ressentis lors de l'écoulement du sperme dans le vagin ressemblent au plaisir que provoque une gorgée d'eau fraîche dans le gosier d'un assoiffé. Lorsque les deux partenaires sont en phase et qu'ils jouissent en même temps, leur extase est totale.

On raconte qu'un juge avait une concubine avec laquelle il pratiquait le *coitus interruptus*. Il rentra un jour chez lui très affecté. Elle lui demanda ce qui n'allait pas. Il lui expliqua que sa charge de juge venait de lui être retirée. Elle éclata de rire et lui dit : “Goûtez maître l'amertume du retrait, car vous me l'avez suffisamment fait goûter.””

Ibn Fulayta, *Instruction de l'amant en vue de la fréquentation intime de l'aimée*, traduction de D. A. Ayadi, M. Chebel, *L'Érotisme arabe*, Robert Laffont, « Bouquins », 2014.

▶▶▶ la satisfaction des hommes lors du coït. La question du plaisir féminin en fait partie intégrante dans la mesure où il contribue à celui des hommes. Les autres pratiques sexuelles sont tues ou rassemblées dans un chapitre à part, catalogue des déviances, bizarreries ou monstruosités sexuelles décrites pour divertir un lectorat exclusivement masculin et le plus souvent marié : onanisme, pédérastie, lesbianisme, androgynie, effémination, mais aussi nécrophilie et zoophilie. Rares sont les livres, comme *Les Agréments du cœur que n'expose aucun autre ouvrage*, traité composé au XIIIe siècle par Al-Tifashi, où sont décrites en détail les façons de séduire les éphèbes et de pratiquer la sodomie, ainsi que les positions et les techniques de la sexualité lesbienne.

Au total, quelles que soient la crudité de leur propos et l'inversion des rôles que mettent volontiers en scène leurs anecdotes, les traités d'érotologie arabe ne subvertissent en rien une morale collective qui valorise la sexualité dans le cadre exclusif d'une relation hétérosexuelle licite, entre deux époux ou entre le maître et son esclave. Le mot arabe *nikah* signifie d'ailleurs à la fois mariage et coït. Un célèbre hadith affirme même que



Zoophilie *Le Livre des animaux* d'Al-Djahiz est une anthologie savante et divertissante sur le monde animal composée au IXe siècle, illustrée ici dans un manuscrit syrien du XVe siècle. Les scènes de zoophilie sont un classique des traités d'érotologie et un ressort comique de leurs anecdotes.

Nul dévot ne doit imposer l'abstinence à son épouse. Et l'homme vieillissant ne doit pas choisir une partenaire trop jeune qu'il ne saurait satisfaire

« le coït, accompli de façon licite, est une aumône aux yeux de Dieu ».

Dans le cadre d'une relation hétérosexuelle licite, les juristes n'interdisaient rien, sauf pour certains d'entre eux la sodomie. Quant aux pratiques anticonceptionnelles, le droit autorisait le *coitus interruptus (azl)*, sans condition entre le maître et l'esclave, sous réserve de l'accord de l'épouse pour certains juristes. La valorisation sociale de la sexualité n'était guère contredite que par la règle qui impose aux deux partenaires un rite d'ablution après la conjonction, s'ils veulent pouvoir prier dans l'état de pureté rituelle requis par la Loi.

A l'inverse, la Loi islamique poursuit avec rigueur la fornication *(zina)*, c'est-à-dire le coït accompli dans le cadre d'une relation illicite. Elle est en effet punie de mort, à condition toutefois de pouvoir établir les faits par quatre témoins différents, ce qui limite considérablement le champ d'application de la Loi. L'onanisme, la sodomie *(liwat)* masculine et le lesbianisme, pour leur part, sont passibles non pas de la peine de mort mais d'une peine discrétionnaire *(tazir)*, déterminée par le juge selon les circonstances et excluant tout châtiment corporel à l'exception du fouet.

Malgré leur condamnation légale, ces pratiques étaient admises dans certains contextes.

MOTS CLÉS

Nikah
Le même mot signifie en arabe le mariage et le coït. Les relations sexuelles sont la finalité d'une union licite, indépendamment de la conception des enfants.

Muqawwiyyat
« Fortifiant » ou aphrodisiaque. Gingembre, camphre, verge de taureau ou lézard séché sont utilisés pour répondre aux dysfonctionnements sexuels masculins et féminins, combattre la stérilité, mais aussi pour renforcer les plaisirs des amants.

L'accusation de sodomie régulièrement formulée au XIVe-XVe siècle contre les esclaves-soldats (les mamelouks) est à sa manière révélatrice de la fréquence des relations homosexuelles dans la société exclusivement masculine des casernes. Les biographies de certains émirs ou officiers, pourtant rédigées par des lettrés bien informés des rigueurs de la Loi, n'en font pas mystère.

Un motif de divorce

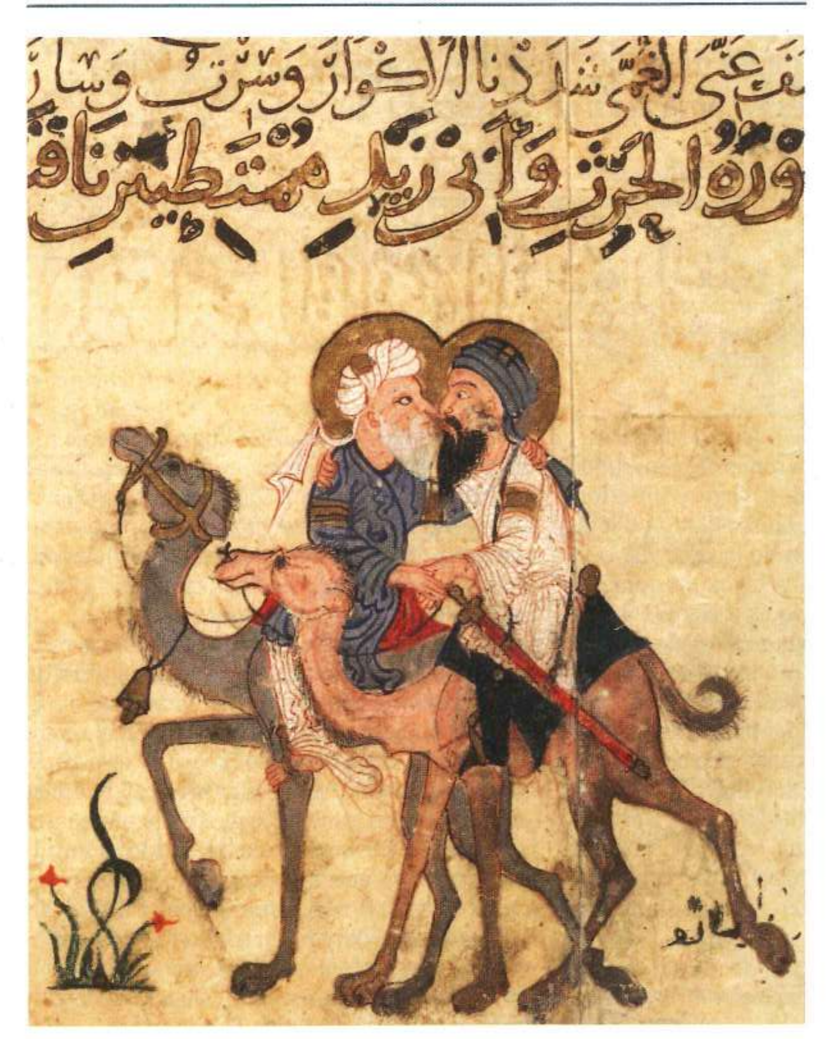
D'autres sources, de nature autobiographique, permettent d'approcher au plus près, sinon du secret de l'alcôve, du moins de la représentation que s'en faisaient leurs auteurs. L'usage s'était répandu au Moyen Age dans les milieux lettrés, friands de ces énormes dictionnaires biographiques où étaient recensés les noms, les œuvres et les mérites de leurs prédécesseurs, de coucher par écrit son autobiographie. Le plus souvent, celle-ci consistait en un exercice académique : la liste des maîtres auprès desquels l'on avait appris, celle des œuvres que l'on avait reçu licence d'enseigner, les lettres reçues et envoyées… Quelques-uns donnèrent cependant à l'écriture de soi un tour plus personnel et privé. On a ainsi conservé le Journal écrit par un prestigieux lettré bagdadien du XIIe siècle, Ibn al-Jawzi, qui, dans le *Sayd al-khatir*, livre de nombreux détails sur sa vie familiale et conjugale. De sa propre expérience il tire de multiples enseignements sur les vertus du mariage, la charge que constitue une famille pour un homme de science ou les recettes d'une sexualité épanouie. A ses yeux, celle-ci repose sur le choix judicieux de la partenaire. ▶▶▶

DANS LE TEXTE

Le grammairien et son épouse

« Un grammairien voulut un jour conjoindre son épouse :
Toi, femme, viens donc ici, lui dit-il. Colle ton dos à la terre, lève tes deux jambes en direction du toit. Apprête-toi à recevoir l'instrument dans ta partie chaude et fais en sorte que ton huis soit salivant. Mot qui se prononce avec un s normal, ou un s emphatique, ou un z, à ton gré, car ces deux dernières lettres ont la même valeur phonétique.
A peine avait-il dit ces mots que sa femme se leva et se prosterna pour adorer Dieu.
Que fais-tu ? lui demanda-t-il.
– Je remercie Dieu, répondit-elle, qui a tenu à ce que l'on transmette trois prononciations possibles d'un mot qui s'applique à mon huis."

Al-Suyuti, *Les Beautés éclatantes de l'entrelac dans la connaissance de la conjonction*, traduction française R. R. Khawam, Albin Michel, 1972.



Entre hommes

Ces deux hommes, qui sont tout près de s'embrasser, sont Al-Harith et Abu Zayd, respectivement le narrateur et le héros des récits en prose rimée (les *maqamat* ou « séances ») composés au XIIe siècle par l'Irakien Al-Hariri. Simple baiser de paix ou relation homoérotique entre les deux personnages ? Le peintre sort ici du registre classique de la célébration de la beauté des éphèbes, très présente dans la littérature arabe médiévale et l'enluminure des manuscrits. Le baiser entre l'homme et le vieil homme visait sans doute moins à suggérer le désir qu'à susciter le rire des lecteurs.

BNF, ARABE 3929, FOLIO 122

▶▶▶ Sa beauté est indispensable à la bonne évacuation du sperme et, partant, à la réussite de la conjonction ; sa finesse d'esprit et ses vertus comptent également dans la bonne entente des époux. L'homme et la femme doivent soigner leur apparence, surveiller leur pilosité et leurs odeurs corporelles, et dissimuler à l'autre les parties intimes de leur corps. Quant au plaisir charnel, il est un droit pour chacun des deux époux : nul dévot ne doit imposer à sa femme l'abstinence qu'il a choisie pour lui-même ; l'homme vieillissant, quant à lui, ne doit pas choisir une partenaire trop jeune qu'il ne saurait satisfaire.

Ces réflexions font écho aux débats des juristes, dont certains considèrent qu'une femme peut demander le divorce si son époux ne lui donne plus aucune satisfaction sexuelle. Les traités d'érotologie font aussi entendre cette crainte de l'insatisfaction sexuelle des femmes, en mettant en scène, dans des anecdotes scabreuses, la figure du mari impuissant.

Les artifices féminins

Nombre de ces ouvrages consacrent ainsi une section aux « ruses des femmes », par lesquelles ces dernières parviennent à leurs fins soit en échappant à la vigilance de leur mari soit en contraignant l'objet de leur désir à leur céder. Ali al-Baghdadi, qui vécut au Caire au XIVe siècle, dédia un opuscule entier à cette veine : *Les Fleurs éclatantes dans les baisers et l'accolement*.

En 25 chapitres, il dresse un catalogue de toutes les ressources employées par les femmes, du déguisement au philtre magique, pour réussir à coucher avec leur amant – une conjonction joyeuse que l'auteur raconte en des termes très explicites. L'ouvrage reste certes dans la norme d'une morale hétérosexuelle dictée par les hommes, mais il n'en concède pas moins aux femmes une faculté d'action et une autonomie remarquables. La liberté et la créativité sexuelles des femmes du Caire au XIVe-XVe siècle ne relève sans doute que d'un fantasme masculin. Mais celui-ci tire son réalisme et sa capacité de conviction d'une société urbaine où un mariage sur trois se termine par un divorce, où les femmes disposent d'un réel pouvoir économique, où elles sont bien souvent en position de négocier les termes de leur contrat de mariage et, le cas échéant, de demander elles-mêmes à le rompre.

Ce n'est probablement pas un hasard si la société qui se dessine comme un théâtre d'ombres à l'arrière-plan du livre des ruses des femmes d'Ali Al-Baghdadi voit sensiblement reculer la polygamie et s'imposer la norme sociale du mariage unique. Les maisons du Caire comptent encore bien souvent dans leur harem, outre l'épouse, une ou plusieurs concubines. Mais désormais les maris doivent également composer avec les désirs et les refus de leur femme. Une nouvelle morale sexuelle s'impose à la fin du Moyen Age, où la vie commence à ressembler aux livres. ■

Mystiques et soufis

De l'ascétisme à la transse

L'islam a eu ses saints. Dès les temps du Prophète, certains champions de la foi ont fait de leur corps le terrain privilégié du jihad intérieur : le combat contre soi-même. Mais d'autres mystiques en ont eu un usage plus surprenant.

Par Giuseppe Cecere



L'AUTEUR
Professeur associé à l'université de Bologne, Giuseppe Cecere est spécialiste de l'histoire de la mystique musulmane depuis le Moyen Age. Il a notamment écrit **Le Soufisme en Égypte aujourd'hui** *(IFAO, à paraître).*

Le soufisme (en arabe *tasawwuf*) désigne la dimension mystique de l'islam. Il s'agit d'un effort d'approfondissement et d'intériorisation de la doctrine centrale de la religion musulmane, le *tawhid*, qui proclame l'unicité de Dieu et exige du croyant qu'il adhère à la loi divine et suive l'exemple du prophète Muhammad.

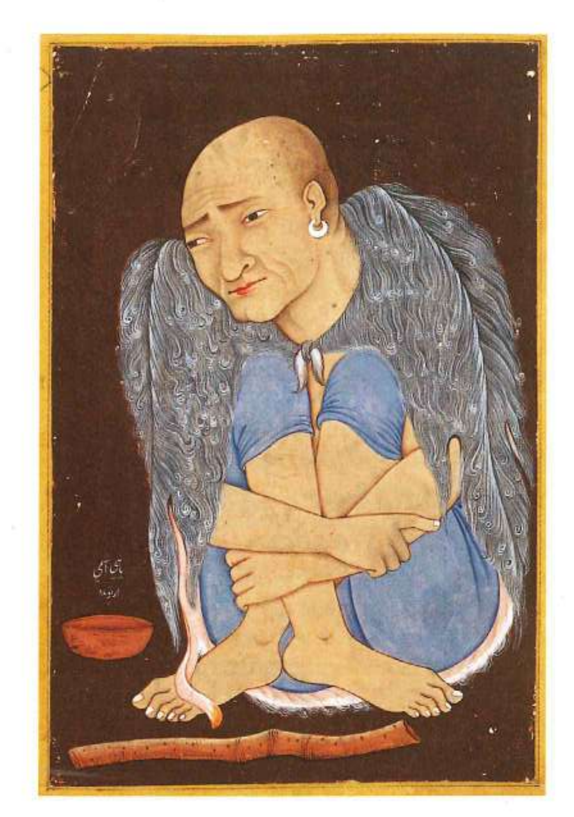
Le rapport au corps est au cœur de cet effort mystique. Pour les ascètes des premières générations (VIIe-VIIIe siècle), le corps était surtout l'instrument de l'obéissance à Dieu, dans une attitude de « renonciation au monde » *(zuhd)*. Certains s'imposaient une rigueur extrême, comme Farqad al-Sabakhi, chrétien arménien converti à l'islam, qui préférait manger de la poussière plutôt qu'une nourriture non conforme à la loi islamique (la charia). Le port du froc en laine (en arabe *suf*, de la même racine que *tasawwuf*) était, pour ces ascètes radicaux, le symbole extérieur de leur dénuement.

Mais, pour la plupart de ces ascètes des premiers temps, la « renonciation » était d'abord une attitude intérieure, qui n'empêchait pas l'engagement dans le monde, y compris par le travail et le mariage. Ils se distinguaient uniquement des simples croyants par un usage modéré des biens matériels, une observance rigoureuse de la charia et un zèle ardent dans les pratiques religieuses. En plus des obligations communes à tous les musulmans (cinq prières quotidiennes, jeûne du mois de ramadan, aumône légale, pèlerinage à La Mecque), ils développèrent des pratiques surérogatoires devenues typiques, comme les vigiles de prière (des nuits passées à prier), les aumônes spontanées, la multiplication des jeûnes et la réitération du pèlerinage.

Que son renoncement prenne une forme extrême ou plus modérée, l'ascète faisait ainsi de son corps le terrain de ce « combat contre soi-même » qui constitue, d'après les hadith, le combat *(jihad)* majeur pour le croyant. Les ascètes accompagnaient d'ailleurs parfois ce *jihad* majeur par le *jihad* mineur : la guerre menée contre les infidèles. C'est notamment le cas de Hasan al-Basri (m. 728), ancêtre spirituel de plusieurs courants soufis, et du « pleureur » Abd al-Wahid ibn Zayd, qui vécut dans un état de contrition permanente et fonda au VIIIe siècle la première communauté d'ascètes-guerriers en Islam, le couvent-forteresse de l'île d'Abadan (Iran actuel).

Danses, banquets et café

Progressivement, ces ascètes ont considéré leur piété extraordinaire comme la manifestation d'une élection divine : ils sont des « amis de Dieu » *(awliya Allah)* – les saints de l'islam. En parallèle, le simple ascétisme des origines évolue vers une mystique de l'amour divin *(mahabba)* et de la connaissance inspirée par Dieu *(marifa)*. Ce faisant, le corps acquiert de nouvelles



Dépouillement Portrait d'un soufi dans l'Inde moghole, XVIIe siècle. Sous la conduite d'un maître, le soufi pratique l'ascèse pour s'approcher de la présence divine.



Derviche tourneur Chaque année, des milliers de pèlerins se rassemblent à Konya, en Turquie, pour célébrer la mort de Rumi, le fondateur au XIIIe siècle d'un ordre soufi dont les adeptes se livrent à des danses qui rappellent le mouvement d'une toupie. Ici en novembre 2018.

significations : il devient l'objet d'une emprise de l'amant divin sur le corps de l'aimé(e) humain(e). Le cœur de l'élu(e) capte la lumière divine, qui, envahissant son organisme, brûle tout résidu de tendances égotiques. Ainsi purifié, le saint agit dans le monde comme un miroir de la volonté divine. Son corps devient un catalyseur de la *baraka* (la bénédiction divine) et le « véhicule » des miracles de Dieu sur Terre – ce qui pousse les fidèles à se disputer le contact de sa main, ou même un morceau de son vêtement.

A côté de ces manifestations extatiques, un soufisme dit « de la sobriété » se développe à partir du IXe-Xe siècle. Fondé sur l'exemple du Prophète, ce courant mystique entend créer une combinaison parfaite des dimensions mystique et juridique de l'islam, tout en insérant le soufisme dans le système des sciences islamiques médiévales. L'affirmation de ce courant favorisera à partir du XIIe-XIIIe siècle l'essor des *tariqa*. Ces grandes confréries, qui se développent chacune autour d'un maître *(cheikh)* et de ses héritiers spirituels, ont marqué en profondeur l'histoire des sociétés musulmanes.

Au sein des *tariqa*, les pratiques corporelles, tout particulièrement en ce qui concerne la sexualité et la nourriture, acquièrent un rôle stratégique dans la construction et la consolidation des réseaux entre les soufis. La transmission de l'autorité spirituelle devenant de plus en plus héréditaire, les mariages peuvent marquer les rapports d'allégeance au sein d'une confrérie : souvent, un *cheikh* marie sa fille à son disciple favori, donnant ainsi une indication sur sa succession. Au XIIIe siècle, le cheikh Ibn Arabi, une des plus prestigieuses figures du soufisme, élabore même une « métaphysique du sexe », faisant de l'acte sexuel le reflet du rapport entre l'humain et le divin.

La nourriture devient une occasion ritualisée de consolidation des liens entre les confrères, notamment lors du *dhikr*, rituel au cours duquel sont invoqués un ou plusieurs des 99 noms de Dieu. Lorsqu'il s'effectue en séances collectives, le *dhikr* s'accompagne d'un repas commun, tandis que le jeûne joue un rôle central dans le *dhikr* individuel. Cette invocation rituelle s'accompagne d'ailleurs d'autres manifestations corporelles : simples hochements de tête, mouvements plus extatiques rythmant le chant, et même parfois de véritables danses, par exemple chez les derviches tourneurs.

Veilles de prière et jeûnes réclament une énergie que certains soufis vont chercher notamment dans le café, un excitant qu'ils découvrent au XVe-XVIe siècle. Il semble en revanche que l'usage d'autres drogues, parfois dénoncé par les adversaires des soufis, ait été un phénomène marginal, et limité à des cercles très éloignés du soufisme de la sobriété.

A partir du XIIe siècle, les pratiques des soufis sont donc bien éloignées de celles de leurs ancêtres des premiers temps de l'islam. Pourtant, eux aussi deviennent des saints, dont le corps est habité par la *baraka* divine. Cette *baraka* persiste même après leur mort, et permet, autour de leurs tombeaux, une communication ininterrompue entre défunts et vivants. Dans le Caire du XIIIe siècle, le saint Al-Qurasi allait ainsi régulièrement parler à son épouse disparue, la sainte Kafat : une nuit, une colonne de lumière descendit même du ciel vers la tombe, signe s'il en fallait que la *baraka* divine investissait toujours la sainte. Dans leur vie comme par-delà leur mort, les soufis sont des corps au service de Dieu. ■

MOT CLÉ

Soufisme

Du terme arabe *suf*, qui désigne la robe de laine rêche et inconfortable portée par les premiers ascètes musulmans. C'est l'ensemble des courants et confréries mystiques de l'islam, institutionnalisé à partir du XIIe siècle. On distingue deux grandes manières de vivre le soufisme au Moyen Age : une tendance « illuministe » qui valorise le dépouillement et l'écoute, le chant ou la danse pour atteindre un état de transe et établir un contact direct avec Dieu, et une tendance plus « dure » et marginale qui préconise une ascèse totale et des mortifications.

Du côté des médecins

Les médecins arabes n'ont pas seulement traduit les classiques grecs. A côté des oulémas, ils ont su s'imposer comme de véritables autorités sur le corps. En prenant parfois des libertés avec le texte sacré.

Par Joël Chandelier



Mal de tête La chirurgie connaît un important développement dans le monde islamique avec l'invention de nombreux instruments et techniques transmis au monde latin, en particulier dans l'œuvre du médecin de Cordoue du Xe siècle Abu al-Qasim al-Zahrawi (Albicasis). Ci-dessus : traitement de la céphalée, d'après un traité de chirurgie en turc du XVe siècle.

Au début du XIe siècle enseignait à Bagdad un célèbre médecin chrétien, Abu al-Faraj ibn al-Tayyib (mort en 1043). Deux hommes vinrent de Perse pour suivre son enseignement ; ils furent choqués de le trouver à l'église, répandant de l'encens, habillé très pauvrement et repartant sur une simple mule. Et leur surprise redoubla lorsqu'il refusa de les laisser suivre ses leçons avant qu'ils n'aient effectué le pélerinage à La Mecque. Quand ils furent revenus de leur voyage, épuisés, amaigris et dégarnis, il les interrogea pour savoir s'ils avaient bien accompli les rites de leur religion. A leur réponse positive, il leur dit : *« C'est ainsi que cela doit être. Car tout ce qui concerne la religion est une affaire de tradition, et non de rationalité. »* Il leur avait ainsi fait comprendre son attitude dans l'église : même lorsqu'ils semblent contraires à la raison et à la préservation du corps, les préceptes religieux ne doivent pas être remis en question car ils proviennent d'autorités incontestables.

Pour autant, cela ne l'empêchait pas d'être un grand médecin et philosophe, commentateur fameux des meilleurs auteurs grecs : science et religion n'étaient pas nécessairement incompatibles à cette époque où la médecine arabe atteignait un niveau de développement sans précédent.



L'AUTEUR
Spécialiste d'histoire des médecines latine et arabe, Joël Chandelier est maître de conférences à l'université Paris-VIII. Il a notamment codirigé en 2013 un numéro de la Revue de Synthèse *sur « L'anthropologie des médecins, IXe-XVIIIe siècle ».*

Aristote et Galien en terre d'Islam

Dans la civilisation islamique, le discours religieux cohabite avec d'autres formes de savoir comme nous le montre la réflexion d'Ibn al-Tayyib, à côté de ce que l'on nomme les « sciences de la tradition » – les savoirs transmis par héritage, spécifiquement arabes et islamiques, parmi lesquels la connaissance religieuse, mais aussi la grammaire –, existent les « sciences rationnelles » ou « anciennes ». Celles-ci découlent non pas d'une transmission d'un savoir, révélé ou non, mais d'une réflexion rationnelle sur le monde, dont la naissance a précédé l'apparition de l'islam. La science médicale relève de cette seconde catégorie.

Pour les médecins du monde islamique, qu'ils soient musulmans, chrétiens ou juifs, la compréhension du fonctionnement du corps est déterminée par les découvertes et les conclusions de la science grecque, principalement transmises par les œuvres d'Aristote et de Galien. Traduites en arabe entre le VIIIe et le Xe siècle, elles avaient fourni un cadre cohérent et complet d'explication des mécanismes du corps humain.

Celui-ci, composé du mélange des quatre éléments (eau, terre, air et feu), voyait se mêler les quatre qualités élémentaires de chaud, froid, humide et sec pour former une complexion (ou tempérament) particulière à chaque individu, mais restant dans des limites déterminées par l'espèce. La manifestation concrète de cette complexion était la présence des humeurs : sang (chaud et humide), phlegme (froid et humide), bile jaune (chaude et sèche) et bile noire ou mélancolie (froide et sèche).

La prédominance de l'une ou l'autre humeur entraînait des caractéristiques physiques et mentales spécifiques, dont le vocabulaire courant a conservé la trace jusque dans nos langues contemporaines : un homme flegmatique se montrait calme, à l'inverse d'un homme bilieux, sujet à l'irritabilité. La maladie était, justement, la conséquence d'un dérèglement dans l'équilibre entre les humeurs, d'où les divers moyens de les purger, comme la saignée.

Tout cela n'était guère original ni propre au monde islamique. On retrouve le même cadre en Occident médiéval, et du reste les termes médicaux arabes proviennent souvent de translittérations des équivalents grecs – ainsi pour le phlegme, *balgham* en arabe, tiré du grec *phlegma*.

Néanmoins, on sait depuis longtemps que les médecins des pays d'Islam, dont le point commun n'était pas la religion mais la langue arabe devenue langue de science, portèrent à un haut niveau de perfectionnement cet héritage antique. Ils lui apportèrent aussi quelques modifications d'importance.

Comprendre pour soigner

Les plus célèbres retouches sont la conséquence de découvertes anatomiques et physiologiques corrigeant certaines erreurs des Anciens. Le médecin syrien Ibn al-Nafis (mort en 1288) proposa ainsi de remettre en cause l'idée selon laquelle une communication était possible entre les deux ventricules du cœur, en affirmant – à raison – que le sang passait de l'un à l'autre en circulant à travers les poumons. Citons encore Abd al-Latif al-Baghdadi (mort en 1231), qui critiqua la description anatomique par Galien de divers os après avoir observé des squelettes lors d'une épidémie en Égypte.

Toutefois, ces quelques découvertes n'eurent qu'un impact limité sur le développement ultérieur de la connaissance du corps. Surtout, comme le montrent les recherches les plus récentes, elles occultent l'essentiel : le grand œuvre des médecins de langue arabe est plutôt d'avoir procédé à une réorganisation de la matière grecque, souvent éparpillée, dans le sens d'une rationalisation et d'une cohérence accrue.

Là où les œuvres de Galien étaient complexes, parfois contradictoires, et entraient en ▶▶▶



Pilulier
Jarre à médicaments du XIIe siècle, originaire de Syrie.

À SAVOIR

Les mots du corps

Le corps est appelé en arabe *jism*, *badan* ou encore *jasad*. *Jism* désigne le corps par opposition à l'esprit ; *badan* le tronc, puis par extension le reste du corps (celui de l'homme comme celui de l'animal) ; et *jasad* le corps comme ensemble composé de différentes parties, mais aussi le cadavre (que désigne également le terme *janaza*).

À SAVOIR

De grands traducteurs



La médecine antique fait son entrée en terre d'Islam au IXe siècle lorsque, dans le vaste mouvement de traduction des classiques grecs entamé vers 750 à Bagdad, Hunayn ibn Ishaq traduit en arabe l'œuvre de Galien. De célèbres médecins comme Al-Razi (865-925) ou Avicenne (980-1037, représenté ci-contre sur une miniature persane du XVIIe siècle) mettent le galénisme en ordre et l'enrichissent d'observations nouvelles. Leurs ouvrages sont traduits en latin dans l'Espagne du XIIe siècle puis en Sicile et dans les territoires byzantins occupés par les Latins après la quatrième croisade de 1204.

▸▸▸ conflit avec d'autres auteurs – surtout Aristote –, les auteurs arabes s'efforcèrent de parvenir à des solutions et de construire du corps une connaissance plus sûre et logique.

Ainsi, le grand traducteur Hunayn ibn Ishaq (808-873) rédigea un compendium intitulé *Questions sur la médecine pour les débutants* présentant, sous forme de questions-réponses, les fondements théoriques et pratiques de la discipline.

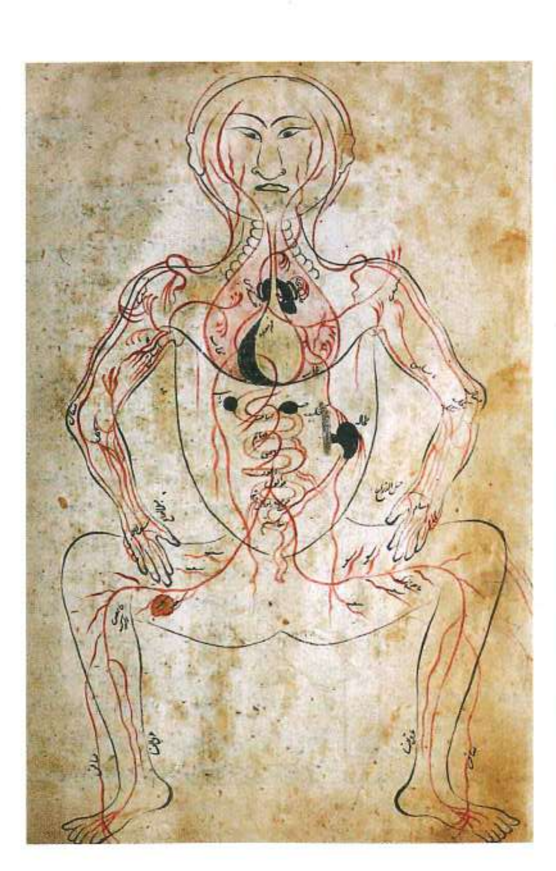
De même, le médecin Al-Majusi (Xe siècle) proclamait dans sa grande encyclopédie médicale, le *Livre royal*, avoir composé ce texte car il n'avait trouvé « *chez aucun médecin, ancien et moderne, un livre complet qui contienne tout ce qui est nécessaire pour parvenir à une connaissance large et approfondie de cet art* ». L'ouvrage était divisé en deux parties, théorie et pratique, car pour soigner le corps, selon les médecins arabes, il fallait d'abord le comprendre.

Les symptômes extérieurs tout comme les manifestations physiologiques non pathologiques (sueur, urine…) étaient vus comme des indices du fonctionnement interne du corps, et c'étaient ces signes que le médecin savant devait interpréter. Pour lui, le corps produisait un message, dont seul le praticien expérimenté possédait la langue.

Comment prendre son bain

Le contexte, tant social que religieux, pesa lui aussi sur les conceptions médicales du corps, où transparaissent beaucoup des spécificités de la culture islamique du temps. Prenons par exemple le régime, considéré comme l'un des principaux modes d'action du médecin avec le médicament et la chirurgie. Le concept couvre bien plus que ce que l'on désigne aujourd'hui par ce terme : il inclut non seulement les boissons et aliments ingérés, mais aussi l'exercice, le sommeil, les émotions ou encore l'air respiré.

Tous ces éléments, s'ils étaient bien contrôlés par le praticien, étaient censés garantir la bonne santé. Or les médecins arabes étaient nettement influencés par les habitudes du monde qui les entourait. Ainsi pour l'usage des bains : on sait que les hammams étaient fort prisés dans les sociétés islamiques, et leur nombre très important dans les centres urbains, où ils dépassaient parfois la





Anatomie
Ci-contre, à gauche : l'une des nombreuses planches représentant le système du corps (veines, artères, nerfs, organes, etc.) dans *l'Anatomie de Mansur* (1488), manuscrit en persan du médecin du XVe siècle Mansur Ibn Ilyas. A droite : une représentation de l'anatomie des muscles de l'œil réalisée en 1197 dans une copie des *Dix traités sur l'œil* d'Hunayn ibn Ishaq (Le Caire, Bibliothèque nationale d'Égypte). L'ophtalmologie est l'une des spécialités médicales qui suscitent le plus d'intérêt chez les médecins arabes.

DANS LE TEXTE

Une recommandation d'Avicenne

Dans son autobiographie, le philosophe et médecin du Xe siècle Avicenne livre sa méthode pour rester concentré.

“Chaque fois que le sommeil me gagnait ou que je faiblissais, j'allais boire une coupe de vin afin de recouvrer mes forces ; puis je me remettais à lire. Et lorsque enfin je succombais à un bref sommeil, je rêvais du problème laissé en suspens, de sorte que maint problème se trouva ainsi résolu.”

Avicenne, *Livre de science*, traduction d'H. Massé et M. Achena, Les Belles Lettres, 2017.



Pharmacopée L'ail sauvage est présenté dans ce manuscrit de 1199 (faussement attribué à Galien) comme ingrédient de la recette d'un contrepoison universel : la thériaque.

centaine. Les médecins recommandaient donc largement leur fréquentation, donnant divers conseils pour le soin du corps : éviter une lourde fatigue avant ou pendant le bain, oindre le corps d'huiles après la sortie de l'eau pour éviter l'ouverture trop grande des pores de la peau, qui pourrait faciliter l'apparition de maladies, etc.

Un autre sujet de réflexion était l'activité sexuelle. Elle était généralement considérée comme nécessaire au maintien de la santé et donna lieu à la rédaction d'ouvrages livrant des conseils médicaux sur la sexualité, comme les deux traités rédigés par Qusta ben Luca (chrétien mort en 912) et intitulés *Du coït* et *Du coït et du nécessaire contrôle du corps pour son emploi*.

Les « Livres du coït » devinrent d'ailleurs un genre médical courant, et un auteur aussi célèbre que le savant juif Maïmonide (v. 1138-1204) n'hésita pas à rédiger un ouvrage de ce type, en donnant des recettes pour améliorer l'acte, des conseils de pratique et des descriptions des différents tempéraments sexuels.

Ni trop ni trop peu

De manière générale, les recommandations médicales avaient pour principe l'équilibre et la mesure : que ce soit pour la nourriture, l'activité sexuelle ou même le vin, il s'agissait de n'en user ni trop ni trop peu. Toutefois, certains auteurs allaient parfois plus loin. Dans son *Canon*, Avicenne, après avoir fait la liste de tous les bénéfices du vin (il évacue la bile, soulage le mal de tête, renforce le corps…), affirme qu'il est singulièrement bon pour les hommes *« au cerveau puissant »*, car il accroît leur acuité intellectuelle. Il ajoute même que, selon *« certaines personnes »*, il peut être bon de prendre, une ou deux fois par mois, du vin en grande quantité, *« à la limite de tolérance »*, allant jusqu'à donner quelques conseils pour atteindre plus facilement et plus sûrement l'ébriété. On sait du reste qu'Avicenne s'appliquait à lui-même un tel régime.

Au-delà du soin du corps, c'est le regard porté sur lui qui démontre un dialogue entre la science médicale et la société dans son ensemble. Cela est particulièrement visible dans le cas des catégories dominées de la population, notamment les femmes et les esclaves. Suivant en cela leurs prédécesseurs grecs, les médecins arabes considéraient que le corps féminin était globalement plus froid et plus humide que le corps masculin, ce qui avait de nombreuses conséquences.

Dans son traité de physiognomonie[1], le théologien et philosophe Fakhr al-Din al-Razi (v. 1150-1210), qui fut aussi médecin, explique que les mouvements des femmes sont, en raison de leur complexion, plus lents, leur pouls moins rapide, leur courage et leur endurance plus faibles, de même que leur propension à la colère.

On trouve ici l'expression d'un regard stéréotypé sur les femmes qui se retrouve aussi dans les traités donnant des conseils pour la composition du harem. Plusieurs d'entre eux, comme celui du littérateur et auteur de traités médicaux Al-Tifachi, berbère mort au Caire en 1253, distinguent sur un ton scientifique deux types de femmes en fonction de leur aptitude à la vie sexuelle : les femmes au corps plus chaud sont plus vives, audacieuses et artistes, et donc propres à devenir des courtisanes ; les femmes plus froides ont des caractéristiques physiques qui, au contraire, les destinent au rôle de mère et à la fidélité.

La même remarque peut être faite à propos des ouvrages médicaux sur l'achat des esclaves. L'un d'entre eux, rédigé dans l'Égypte mamelouke par le médecin de l'hôpital Al-Mansuri du Caire Ibn al-Akfani (mort en 1348), *De l'observation* ▸▸▸

MOTS CLÉS

Galénisme
Pensée médicale inspirée du médecin grec Galien (129-216), qui explique la maladie par les déséquilibres des quatre humeurs du corps (sang, phlegme, bile jaune et bile noire).

Hammam
Établissement où l'on prend des bains de vapeur et qui joue un rôle fondamental dans les sociétés méditerranéennes.

Oulémas
Ceux qui savent, les professionnels du savoir religieux et juridique, les docteurs de la Loi.

Tashrih
Le terme désigne en arabe la science de l'anatomie et la pratique de la dissection.

Note

1. La science consistant à déterminer les caractéristiques psychiques à partir de l'apparence physique, d'origine grecque mais que les Arabes avaient fortement médicalisée.

▶▶▶ *et de l'inspection dans l'examen des esclaves*, insiste sur le contrôle des différentes parties du corps : par exemple, le teint ne doit pas tendre trop vers le blanc, ce qui pourrait indiquer un manque de sang, la prévalence du phlegme et la faiblesse de l'estomac. Ici encore, le savoir du médecin lui permet de lire les signes du corps, de prévoir les maladies qui risquent de l'affecter, et de dévoiler les défauts du futur achat. Dans cette quête, les manuels médicaux n'hésitaient pas à s'opposer aux traités de justice islamique régulant le fonctionnement du marché : alors que ceux-ci interdisaient formellement d'examiner le sexe des esclaves en public, ceux-là le recommandaient au contraire, allant jusqu'à insister sur le fait de n'acheter des esclaves femmes qu'en période de menstruation pour éviter d'avoir affaire à une personne enceinte.

La pratique de la dissection

On a longtemps avancé que certains points de divergence avec le discours des oulémas auraient pu limiter les progrès de la médecine, notamment pour la pratique de la dissection. Pourtant, il est désormais établi qu'elle ne fut jamais (comme, du reste, dans l'Occident médiéval) explicitement interdite pour des motifs religieux. Un Ibn al-Nafis, lui-même médecin et juriste, affirmait bien, au XIIIe siècle, que « *les préceptes de la loi islamique nous ont éloignés de la pratique de la dissection* ». Mais il ajoutait aussi qu'une autre raison en était « *une forme de compassion dans nos tempéraments* », et lui-même n'hésitait pas à raconter, dans certains de ses ouvrages médicaux, comment il avait disséqué des animaux.

De fait, les spécialistes de la loi islamique, même lorsqu'ils s'intéressent à la médecine, ne mentionnent jamais cette question. Une tradition prophétique rapportait bien que Muhammad avait déclaré que « *briser les os d'une personne morte* [est] *comme briser ses os quand elle est vivante* » ; mais les fondateurs des grandes écoles juridiques considéraient que cette interdiction ne concernait que les musulmans et ils ne la reliaient nullement à la dissection, mais plutôt aux mutilations *post mortem*. C'est certes sur cette tradition que s'appuya l'ayatollah Khomeyni pour interdire la dissection sur les musulmans en Iran, et l'autoriser en revanche sur les non-musulmans, mais on ne trouve rien de tel au Moyen Age.

Toutefois, malgré ce désintérêt des juristes pour la question, il semble que l'ouverture des corps par les médecins soit restée une pratique exceptionnelle dans le monde islamique, les quelques mentions existant étant souvent ambiguës, notamment du fait que le même mot *(tashrih)* désignait aussi bien l'anatomie en tant que science que la dissection en tant que pratique.

Il faut sans doute y voir non pas une prescription religieuse stricte, mais plutôt un tabou anthropologique et, sans doute, social – rappelons d'ailleurs que Galien lui même, pourtant païen, ne disséqua pas de corps humain, mais se contenta de travailler sur des singes. Ouvrir un corps mort était, et est toujours, un acte difficile : il n'est pas étonnant que les réticences à le faire aient été nombreuses, même si le médecin de Saladin Ibn Jumay al-Israili (XIIe siècle) regrettait, dans un ouvrage dédié à son maître, l'abandon de cette pratique en affirmant que la connaissance du corps « *ne peut pour ainsi dire provenir que de la dissection des corps humains, bien que cette dissection ne puisse pas toujours être faite aisément et convenablement en tout temps* ».

Quoi qu'il en soit, la frontière entre médecine et discours religieux était loin d'être totalement étanche et, à la fin du Moyen Age, naquit une discipline originale : « la médecine du Prophète ». Ses auteurs étaient presque toujours, plutôt que des médecins, des oulémas. On compte ainsi parmi eux plusieurs grands savants en science religieuse, comme Al-Dhahabi (mort en 1348) ou Al-Suyuti (mort en 1505), tous deux savants shafiites – une des quatre grandes écoles juridiques de l'islam sunnite – spécialistes des traditions prophétiques.

Leur but était de produire un savoir médical acceptable pour les musulmans, en accord avec la foi révélée, tout en valorisant cette ▶▶▶



L'eau qui purifie

On distingue dans l'islam médiéval deux types d'ablutions : *wudu*, ablution simple purifiant une impureté mineure (au réveil ou après avoir uriné), et *ghusl*, ablution générale nécessaire en cas d'impureté majeure (notamment après un rapport sexuel). L'obligation de se purifier avant d'accomplir la prière est clairement établie dans le Coran. Les ablutions simples consistent en un lavage avec un élément liquide (l'eau de pluie idéalement) du visage, des deux mains, des deux pieds et la friction du crâne. En cas d'impossibilité de se procurer de l'eau, du sable ou de la terre peuvent être utilisés. Ci-dessus : ablution d'un fidèle à la mosquée Badshahi, à Lahore, au Pakistan, en 1964.

La tête tournée vers La Mecque

Lorsque la mort était imminente, le mourant prononçait la profession de foi musulmane – s'il était trop faible, on la lui murmurait à l'oreille. Le cadavre était ensuite lavé par des personnes du même sexe, en général trois fois : on pouvait faire appel à des « laveurs de morts », spécialistes de cette opération tenus en haute estime en raison du caractère méritoire que lui reconnaissent plusieurs traditions attribuées au Prophète. Toutefois, en cas de crainte de contagion, on pouvait se contenter de verser de l'eau sur le corps.

Quant aux martyrs tombés au combat, ils avaient le privilège d'être enterrés directement sur le lieu même de leur mort, dans leurs vêtements. Dans le cas contraire, le cadavre était placé dans des linceuls, généralement au nombre de trois et le plus souvent blancs. Puis le corps était transporté, le jour même ou le lendemain, jusqu'à la tombe, où il était déposé la tête tournée vers La Mecque.

L'importance de ces rituels et le délai très court rendaient délicate l'observation des cadavres par les savants. Abu Bakr al-Razi (mort en 925) est l'un des rares médecins arabes médiévaux à s'intéresser au sujet. Dans son traité de médecine dédié à Al-Mansur, il introduit un court chapitre sur « La préservation du cadavre pour éviter qu'il ne se corrompe et pourrisse », et recommande des lavements ainsi qu'une préparation spéciale pour colmater les voies naturelles. J. C.



Tombe musulmane du VIIIe siècle retrouvée à Nîmes. Le défunt a le corps tourné vers La Mecque.

▸▸▸ connaissance comme un bienfait donné par Dieu aux hommes. Pour cela, les interrogations sur la causalité rationnelle des maladies étaient écartées comme posant une limite à l'omnipotence divine, et l'analyse du fonctionnement du corps occupait une place très réduite, voire nulle. Leur discours se concentrait sur le régime, à travers le modèle du comportement du Prophète tel que rapporté dans le Coran ou la sunna, ainsi que sur de pieuses invocations.

Loin d'être étanche, la frontière entre médecine et discours religieux s'atténue encore avec « la médecine du Prophète »

Au XIVe siècle, certains auteurs tentèrent de réunir cette tradition avec celle, rationnelle, de la médecine d'origine antique. Leurs traités, qui mêlent souvent description générale du fonctionnement du corps selon les canons de la science grecque et aphorismes tirés tant de la vie du Prophète que des grands auteurs de la médecine savante, prouvent que les deux courants n'étaient pas nécessairement antagonistes. Ils illustrent en revanche une connaissance – même théorique et basique – des conceptions médicales sur le corps au-delà du seul cercle des praticiens savants.

La coexistence de discours potentiellement discordants n'entraînait donc pas nécessairement une opposition. Sur bien des questions, même les juristes les plus rigoureux étaient prêts à reconnaître la nécessité de la médecine et de ses pratiques, y compris dans des cas délicats. Le discours des médecins sur le corps avait sa propre légitimité, justifiée par les bienfaits apportés à la société et aux individus. Comme le disait Al-Shafii (767-820), fondateur du shafiisme, dans une tradition parfois attribuée au Prophète lui-même : *« Il y a deux groupes indispensables aux hommes : les savants pour leurs religions, et les médecins pour leurs corps. »*

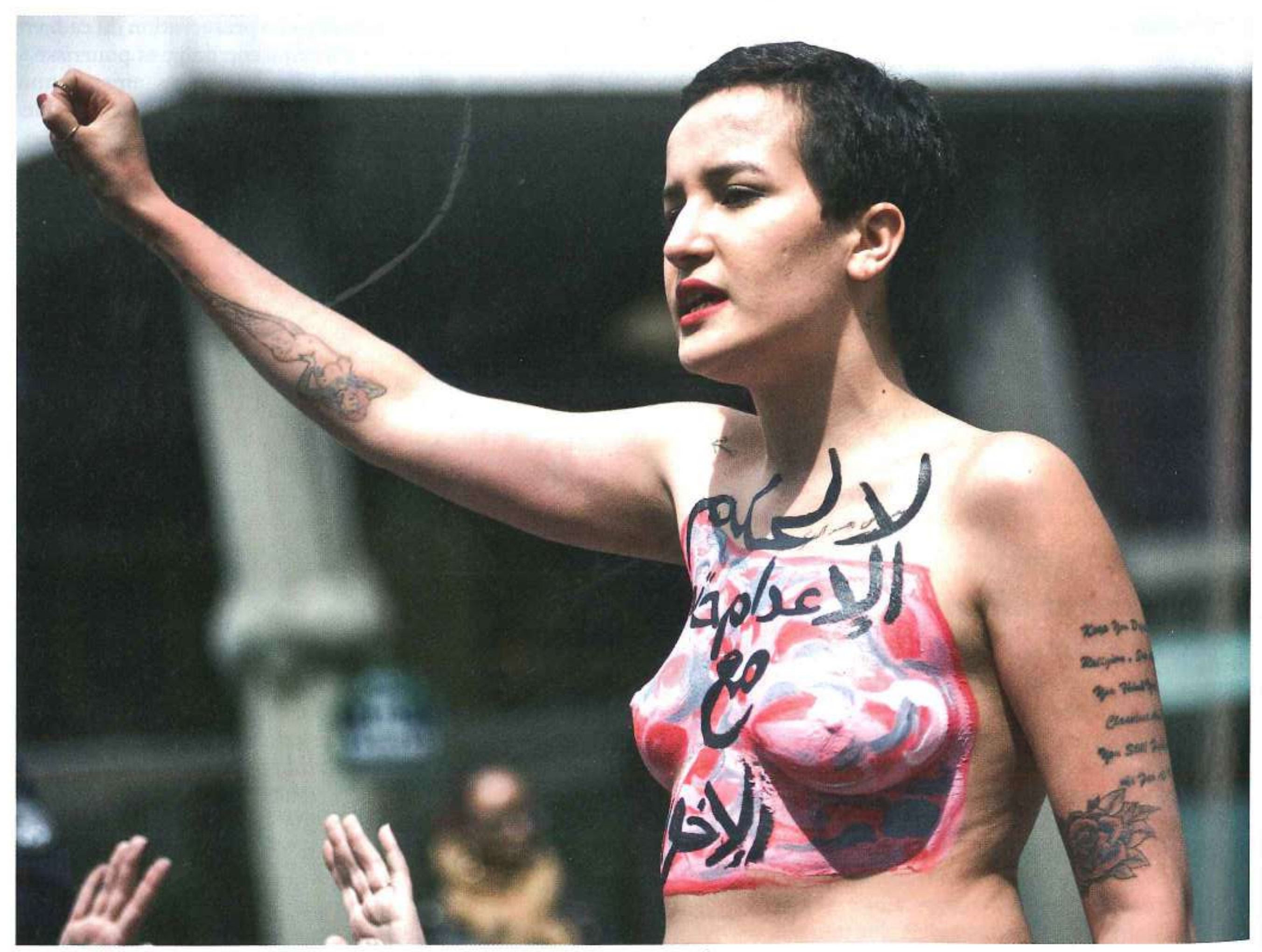
Le corps humain, créé par Dieu, méritait une investigation scientifique propre, à la frontière de la médecine et de la philosophie, et qui à cette époque n'était pas considérée comme contraire à la foi et aux prescriptions sacrées, mais coexistait avec elles et les complétait. La liste des œuvres du très respecté Fakhr al-Din al-Razi, mentionné plus haut, en est un éloquent exemple : parmi les 67 titres énumérés par Ibn Abi Usaybia, on trouve aussi bien un commentaire du Coran en douze volumes, un compendium de droit musulman et des ouvrages de théologie qu'un traité sur le pouls, un commentaire du *Canon* d'Avicenne, ou encore, chose remarquable, un livre d'anatomie. ■

Printemps arabes

Le corps en révolution

Le 17 décembre 2010, en Tunisie, le vendeur ambulant Mohamed Bouazizi s'immole en signe de protestation contre le régime. C'est le début de plus d'un an de soulèvements à travers le monde arabe, marqués par une intense mobilisation politique des corps.

Par Leyla Dakhli



Coup d'éclat La féministe et ex-Femen Amina Sboui devant l'ambassade d'Égypte à Paris en avril 2014. La jeune Tunisienne s'est fait connaître en 2013 avec la diffusion sur Internet d'une photo d'elle, seins nus, des lettres à l'encre noire inscrites en arabe sur la poitrine : « *Mon corps m'appartient et n'est source d'honneur pour personne* ». Un acte qui a suscité le scandale dans son pays.

A première vue, la question de la place des corps n'est pas centrale dans la mobilisation des peuples contre les dictatures au pouvoir en Tunisie, Libye, Égypte, Syrie, au Yémen ou à Bahreïn, lors des Printemps arabes de 2010-2011. Pourtant, hommes et femmes engagent leurs corps dans l'espace public, font face à la menace des auxiliaires, policiers et militaires, aux machines des gouvernements, chars et fusils, grenades lacrymogènes et outils de « dispersion ».

Les corps courent, se rompent, se raidissent. Surtout, ce sont eux qui disent la révolte, prenant la suite du corps sacrifié de Mohamed Bouazizi, ce vendeur ambulant qui s'est immolé en signe de contestation contre le pouvoir tunisien en décembre 2010. Il faut se souvenir de ces images comme irréelles d'un corps prenant feu et imaginer la souffrance que le jeune homme s'est infligée. Ce corps traversé par la douleur, puis entièrement recouvert par des bandages, emporte le pays. A lui s'agglomèrent d'autres douleurs qui s'inscrivent dans les corps, se rendent visibles. Immolation, bouches cousues, grèves de la faim, hommes et femmes installés en travers des chemins sur les places ou les routes : les corps deviennent répertoires de lutte.

Les bras levés

A Redeyef, en Tunisie, les chômeurs se ferment la bouche pour ne plus absorber de nourriture et dire leur refus d'un monde qui les condamne à la pauvreté. A Homs, en Syrie, les ballets de dabke nous sont restés en mémoire. Un rythme scandé et chanté par la foule, des lignes alternées qui répètent les pas simples et celui qui improvise les slogans du jour porté sur les épaules pour projeter sa voix au loin. Les corps mobilisent et s'unissent, se protègent et font masse. Les corps s'isolent et s'affirment aussi, s'extraient pour faire entendre une souffrance, un enthousiasme, un élan.

Certaines de ces souffrances, à la suite de celle de Bouazizi, deviennent iconiques, comme l'agonie de cette Égyptienne assassinée par la police le 24 janvier 2015, photographiée entre les bras de son compagnon de lutte, alors qu'elle allait déposer des fleurs en mémoire de la révolution. Sa verticalité, la douceur extrême qui se dégage de la scène et le contraste sinistre qu'elle révèle avec la violence froide des forces de l'ordre font l'icône.

L'État, en réponse, travaille lui aussi les corps, les déchire pour signifier sa « fermeté », sa brutalité extrême. De la feinte compassion de Ben Ali au chevet de Bouazizi au discours de Kadhafi en Libye comparant les manifestants à des cafards qu'il faut exterminer, l'affichage du corps dit la déshumanisation.

En Syrie, on renvoie les corps morts aux familles pour qu'ils y lisent les traces des tortures et des sévices. Le jeune Hamzah al-Khatib, 13 ans, est ainsi rendu à ses parents un mois après avoir été capturé à Deraa, le corps tuméfié et défiguré, marqué par des coups de bâton, de chaussure, des traces de balles, les parties génitales mutilées.

Parmi les corps en lutte, il y a bien sûr des femmes. Des visages en larmes ou en colère, des corps tendus et des bras levés pour dire la révolte. Des corps portés sur les épaules des hommes, des corps drapés dans des drapeaux. Des victoires et des pleureuses, des grâces et des amazones. Les femmes révolutionnaires arabes ont été vues, en icônes, en symboles, en objets étranges de luttes dominées par des paroles et des actes d'hommes.

Des tests de virginité

Dans les révolutions, le corps viril est généralement saisi lorsqu'il s'engage, lorsqu'il prend des risques dans un espace qu'il contrôle, la rue. Les femmes, lorsqu'on les voit, sont là pour l'allégorie, les belles images, ou la douleur. Leur présence n'est pas niée, elle est d'évidence une composante de la révolte, mais les femmes sont souvent présentées comme « aux côtés » des hommes pour dire l'exaspération, la souffrance, la joie aussi.

Pourtant le corps des femmes est traversé par les révolutions, et il est devenu, autour de 2011, un terrain révolutionnaire. Il est aussi une arme mobilisée pour dire la résistance, une arme complexe et subtile. Et les révolutions arabes, que l'on caractérise par leur aspiration à la justice sociale et à la liberté, ont en leur cœur la question féministe. Par bien des aspects, elles marquent le moment de l'entrée du corps en lutte dans les combats féministes arabes. Et les femmes font entrer les corps dans les luttes politiques pour elles-mêmes, mais aussi pour le droit à un corps libre, pour les hommes comme pour les femmes.

Samira Ibrahim est l'une des participantes à un sit-in sur la place Tahrir, au Caire, le 9 mars 2011. Le rassemblement est dispersé par la police et les manifestantes sont embarquées au poste, battues, électrocutées, fouillées au corps et filmées par des soldats. Elles doivent aussi se soumettre à un « test de virginité » pratiqué par un médecin. Samira Ibrahim est la seule à avoir osé témoigner de ces pratiques et porter plainte contre le médecin, Ahmed Adel el-Mogy (acquitté). La veille, le 8 mars, était la Journée internationale des droits des femmes, et le théâtre de massives attaques sexuelles contre les manifestantes afin de délégitimer leurs demandes d'inclure les droits des femmes dans la Constitution alors en cours de rédaction. Lorsque Samira témoigne et porte plainte, elle sait l'enjeu que représente alors cette inscription du corps des femmes dans la politique des révolutions. Elle sait que leur présence n'a pas suffi.

Le corps des femmes est d'emblée sexualisé dans la répression, comme l'est d'ailleurs celui des hommes, souvent discrédité comme « efféminé » pour son appartenance à un ▶▶▶



L'AUTEURE
Chargée de recherche au CNRS, Leyla Dakhli est spécialiste de l'histoire sociale et culturelle des mondes arabes. Elle a notamment publié une Histoire du Proche-Orient contemporain *(La Découverte, 2015).*

DATES CLÉS

2010, 17 décembre
L'immolation de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid lance la contestation en Tunisie.

2011, janvier-avril
En Tunisie, Ben Ali est contraint à fuir ; en Égypte, Moubarak à démissionner ; en Algérie, Bouteflika doit concéder une réforme constitutionnelle.

2011, 20 octobre
Le colonel Kadhafi est tué en Libye.

Octobre 2011-mars 2012
Des islamistes sont élus en Tunisie, au Maroc, en Égypte.

2013, 30 juin
Manifestations en Égypte contre le président Morsi, déposé et arrêté par l'armée le 3 juillet.

Note
1. Cf. *The Imminent Frame*, https://tif.ssrc.org/2011/03/03/egypts-revolution-and-the-new-feminism/

▶▶▶ mouvement contestataire. Là aussi, les images les plus fortes de cet assaut sur le corps de femmes viennent d'Égypte. En décembre 2011, cette manifestante, battue avec acharnement puis traînée sur la chaussée par des militaires qui se saisissent de son *abaya* et dévoilent son soutien-gorge bleu, devient le symbole de cet acharnement. Elle donne naissance à une manifestation monstre, ainsi qu'à une opération sur Internet lancée par le collectif Anonymous sous le titre « Blue Bra Girl », où de nombreuses personnes, hommes et femmes, se photographient avec un soutien-gorge bleu. On voit aussi fleurir les graffitis de soutien-gorge et le simple pochoir bleu.

Si la violence des attaques contre les femmes s'est manifestée de manière particulièrement forte en Égypte, la marginalisation de leurs luttes et des luttes liées à la liberté sexuelle est évidente dans l'ensemble de la région.

En Tunisie, les mobilisations féminines se heurtent à des attaques de la part des islamistes amalgamant laïcité et ancien régime et tentés de revenir sur des acquis en matière de droits des femmes. Car le corps des femmes et leurs droits sont un enjeu politique. Les régimes autocratiques ont fait du droit des femmes leur alibi, leur caution libérale. La Tunisie de Bourguiba (1957-1987), parce qu'il a dévoilé les femmes et aidé à leur émancipation de la tutelle masculine, est souvent présentée comme l'exemple à suivre. Une réputation dont a bénéficié son successeur Ben Ali (1987-2011).

En Égypte, l'épouse de Hosni Moubarak, Suzanne, a associé son nom à l'imposition de quotas de femmes au Parlement. Cette assimilation entre droits des femmes et ancien régime n'aide pas à faire entendre la cause de la liberté.

Certaines choisissent des méthodes chocs et poursuivent leur révolution en mettant au centre le corps féminin et sa sexualisation. Elles construisent des combats autonomes au sein des mouvements révolutionnaires, contre le harcèlement, contre les violences sexuelles, pour le droit à disposer librement de son corps. Deux jeunes femmes se sont particulièrement exposées, en Tunisie et en Égypte. Il s'agit d'Amina Sboui et d'Aliaa Elmahdy. Elles se photographient et « se postent » sur les réseaux sociaux dénudées, affichant des messages politiques sur/avec leur corps. La Tunisienne Amina écrit simplement sur sa poitrine nue *« Mon corps m'appartient, et n'est source d'honneur pour personne »* et diffuse la photo le 1er mars 2013. Quant à Aliaa, elle revendique le droit à la photographie artistique de nu, et pose vêtue de bas, de chaussures rouges et d'une rose rouge dans les cheveux. Toutes deux sont immédiatement victimes de campagnes haineuses, et Amina est finalement poursuivie en justice pour une autre action menée contre la tenue d'un congrès salafiste dans sa ville de Kairouan. Elle poursuit néanmoins, à partir de ce coup d'éclat et de la déclaration publique de sa bisexualité, un travail de soutien et de visibilisation des communautés homosexuelles en Tunisie auprès de l'association Shams. Aliaa est, pour sa part, contrainte de demander l'asile politique





Blue Bra Girl
Ci-contre : au Caire, le 17 décembre 2011, place Tahrir, une manifestante est battue par les forces de l'ordre. Ses vêtements, arrachés, dévoilent son soutien-gorge bleu. Cet événement a provoqué des réactions politiques mais aussi artistiques, comme ce graffiti au Caire en 2012 (en haut).

DANS LE TEXTE

Kamel Daoud : « La Joconde de nos malheurs »

« Il y a *[en Algérie]* une montée du conservatisme aujourd'hui, de l'inquisition sociale, une explosion de la femmophobie. Il y a vingt ans, on n'aurait pas soupçonné que l'on en arriverait là ! Le discours ambiant sur le corps de la femme frise le surréalisme. Dans les mosquées, sur Internet, vous avez des prêcheurs qui s'expriment sur la longueur du talon de la chaussure de la femme, licite ou illicite aux yeux de la religion, sur l'épilation des sourcils qui devrait être interdite aux femmes non mariées. Il y a un délire sur les corps et la sexualité. *[...]* Récemment, un homme s'est encore attaqué à la statue Ain El Fouara *[une célèbre statue représentant une femme nue, datant du XIXe siècle, à Sétif, déjà vandalisée à plusieurs reprises]*. Ça passe toujours par la défiguration et l'ablation des seins. Cette statue est devenue pour moi très symbolique. Elle est la Joconde de nos malheurs."

Kamel Daoud, « Je n'ai jamais compris l'interdit du corps », *Society*, 30 novembre 2018.

en Suède en 2012 alors que les menaces contre elle se multiplient. Elle y poursuit son activité de blogueuse. Ces deux initiatives mettent le feu au sein même des mouvements féministes arabes, qui se déchirent autour de la légitimité de ces « provocations » dans un temps où les négociations et les aménagements avec les islamistes sont nécessaires pour avancer vers de nouvelles solutions politiques.

La lutte contre le patriarcat

Pourtant, leurs actions peuvent être vues comme une forme de répétition des gestes des féministes historiques arabes qui se dévoilèrent dans les années 1930 au milieu de l'espace public pour faire avancer leur cause. Tout le monde voit bien que la cause des femmes doit avancer avec ces (nouvelles) questions, qui ne mettent plus seulement au centre les droits politiques et sociaux, mais les corps, ceux des femmes comme ceux des hommes. De plus en plus, du Maroc à la Syrie,

Du Maroc à la Syrie on refuse de mettre sous le tapis viols, mariages imposés aux mineures, culpabilisation des victimes et passivité de la société

on refuse de mettre sous le tapis les assauts et les dominations exercées contre les corps : viols, culpabilisation des victimes d'agression, passivité de la société face au harcèlement, mariages imposés à des mineures. Tout sort, en vrac, dans des campagnes comme celle du « soulèvement des femmes dans le monde arabe » *(intifada al-mar'a fi al-alam al-arabi)*, fondée au Liban en octobre 2011, ou « Masaktach » (« nous ne nous taisons pas »), récemment constituée au Maroc. De même, la mobilisation en Tunisie contre les tests anaux qui accompagnent la criminalisation de l'homosexualité, atteste bien la centralité du corps, de son intégrité.

La lutte contre le patriarcat est associée à la lutte contre les régimes autoritaires, les révolutions en ont fait à bien des égards la démonstration. C'est ce que l'historienne Margot Badran décrivait d'emblée comme un « *embedded feminism* »[1] (un « féminisme embarqué »), montrant ainsi que les révolutions ne pouvaient pas ne pas être féministes.

Une partie des combats en cours, pour certains débutés bien avant les révolutions, poursuivent vigoureusement ces objectifs – le droit à l'intégrité physique pour tous, à la sécurité de chacun, le droit de circuler librement dans l'espace public, de vivre sa sexualité librement. Mais rien ne dit aujourd'hui qu'ils seront victorieux. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages généraux

Encyclopédie de l'Islam, 2e édition, Brill, en ligne.

M. A. Amir-Moezzi, *Le Coran silencieux et le Coran parlant. Sources scripturaires de l'islam entre histoire et ferveur*, CNRS Éditions, 2011.

M. Chebel, *Le Corps en Islam*, PUF, 2004.

L. Dakhli (dir.), *Le Moyen-Orient, fin XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2016.

F. Lagrange, *Islam d'interdits, Islam de jouissance*, Téraèdre, 2008.

Y. Rapoport, *Marriage, Money and Divorce in Medieval Islamic Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Les femmes du Prophète

H. Abdelouahed, *Les Femmes du Prophète*, Seuil, 2016.

M. Hussein, *Al-Sîra. Le prophète de l'Islam raconté par ses compagnons*, 2 vol., Hachette Littérature, « Pluriel », 2006-2008.

F. Micheau, *Les Débuts de l'Islam. Jalons pour une nouvelle histoire*, Téraèdre, 2012.

H. Ouardi, *Les Derniers Jours de Muhammad. Enquête sur la mort mystérieuse du Prophète*, Albin Michel, 2016.

La littérature érotique

L'Érotisme arabe, textes réunis et présentés par M. Chebel, Robert Laffont, 2014.

J.-C. Garcin, *Pour une lecture historique des* Mille et Une Nuits, Arles, Sindbad-Actes Sud, 2013.

S. Larzul, « De l'érotologie arabe aux curiosa : le Jardin parfumé du Cheikh an-Nafzâwi », G. Barthèlemy et *al.* (dir.), *L'Orientalisme après la Querelle. Dans les pas de François Pouillon*, Karthala, 2016.

Droit, mystique, médecine

M. H. Benkheira, *Islam et interdits alimentaires. Juguler l'animalité*, PUF, 2000.

G. Cecere, *Le Soufisme en Égypte aujourd'hui*, Le Caire, Ifao, à paraître.

J. Chandelier, *Avicenne et la médecine en Italie. Le* Canon *dans les universités, 1200-1350*, Honoré Champion, 2017.

J. Chandelier, C. Verna, N. Weill-Parot (dir.), *Science et technique au Moyen Age*, Presses universitaires de Vincennes, XIIe-XVe siècle, 2017.

D. Jacquart, F. Micheau, *La Médecine arabe et l'Occident médiéval*, Maisonneuve et Larose, 1990.

R. Rashed (dir.), *Histoire des sciences arabes*, Seuil, 1997.